



HAL
open science

Un sultan à Madagascar : l'exil de Mohammed V à Antsirabe

Frédéric Garan

► **To cite this version:**

Frédéric Garan. Un sultan à Madagascar : l'exil de Mohammed V à Antsirabe. *Expressions*, 2009, 33, pp.59–117. hal-01244143

HAL Id: hal-01244143

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01244143v1>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN SULTAN À MADAGASCAR

Frédéric GARAN

Université de la Réunion (IUFM / CRESOI-EA12)

Résumé. – Le 20 août 1953, le sultan du Maroc est déposé par la France. Après un passage en Corse, Mohammed V est exilé à Madagascar en janvier 1954. Il restera à Antsirabe jusqu'en octobre 1955. À cette date, les autorités françaises, qui ont été obligées de négocier avec lui pour régler la crise marocaine, l'autorisent à rentrer en France. Quelques semaines plus tard, son retour au Maroc enclenche le processus conduisant à l'indépendance du pays.

Abstract. – On August 20, 1953, the Sultan of Morocco was deposed by France. After a brief stay in Corsica, Mohammed V was sent to Madagascar in exile, in January, 1954. He was to stay in Antsirabe until October 1955, at which date, the French, who were obliged to negotiate with him in order to solve the Moroccan crisis, allowed him to return to France. A few weeks later, his return to Morocco triggered off the process leading to independence.

◀◀ Après la conquête de Madagascar [...], les colonialistes français ont aboli leur pacte avec Ranavalona III en l'expatriant à la Réunion dans le courant du mois de janvier 1897... Et voilà qu'actuellement, après 57 ans de cet acte d'infériorité, ce bouleversant événement se renouvelle dans la destitution du sultan Sidi Ben Youssef du Maroc. Maintenant, il est chez nous en exil avec ses femmes et enfants, destitué de son trône royal et éloigné de sa patrie dans le but de museler le peuple marocain de revendiquer leur liberté et leur indépendance... Le Maroc tout entier est en émoi et les colonialistes français et espagnols manifestent une politique fine pour y maintenir leur stabilité et leur autorité. Cet état de choses nous rappelle les douloureux événements survenus à Madagascar en 1947 mais n'allons pas secouer la boue qui dort.

L'indépendance nationale est une œuvre commune de tout le peuple. À l'heure actuelle, le peuple marocain est justement dans ce rude labeur, mais malgré les maintes entraves suscitées par les impérialistes-colonialistes-fascistes, il parviendra à bout coûte que coûte. »¹

1. Traduction par les services de la police de Majunga d'un article du *Lalam-Baovao* n° 43 du 5 février 1954. La note adressée au directeur de la Sûreté générale de Tananarive par le commissaire aux R.G. de Majunga précise : « L'exemplaire n° 43 du 5-2-54 du journal *Lalam-Baovao* interdit par arrêté de M. le Haut-Commissaire est

Pour le journal nationaliste *Lalam-Baovao*, la comparaison s'impose entre les deux monarchies. Ranavalona^oIII fut exilée en son temps en Algérie et Mohammed Ben Youssef fait quasiment le trajet inverse sous la contrainte du même colonisateur. Si le rapprochement est séduisant, surtout pour son caractère géographique, les situations sont fondamentalement différentes. À Madagascar, le départ de Ranavalona III marque le début de la colonisation et la fin définitive de la monarchie. La déportation de Mohammed Ben Youssef est au contraire le dernier acte d'une colonisation à bout de souffle qui fera de l'exilé d'Antsirabe plus qu'un sultan, un roi.

Qui est donc cet homme qui débarque en exil à Madagascar en janvier 1954 ? Comment les autorités françaises organisent-elles son « séjour » alors que colons et nationalistes de Madagascar se passionnent pour les uns et s'inquiètent pour les autres au vu des événements d'Afrique du Nord ? De fait, malgré la volonté d'isoler Mohammed V, il apparaît très vite qu'il est incontournable pour régler la « question marocaine ».

I. D'Anfa à Antsirabe

Choisi en 1927 par la France pour succéder à son père au détriment de ses deux frères aînés, Mohammed V affirme progressivement sa personnalité, en particulier durant la Deuxième Guerre mondiale. Son loyalisme envers la France est irréprochable. Le 4 septembre 1939, il appelle au soutien sans réserve à la France :

« À partir de ce jour et jusqu'à ce que l'étendard de la France et de ses alliés soit recouronné de gloire, nous devons lui assurer un concours sans réserve, ne lui marchandant aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice... »

Si l'on peut soupçonner l'intervention de la Résidence derrière cette proclamation, l'allocution du 17 juin 1940 confirme la sincérité des sentiments du sultan. « La nouvelle que vous m'annoncez m'attriste au point où je ne serais pas plus désolé si les Allemands foulaient le sol de mes appartements... »

arrivé à Majunga où il circule à quelques rares exemplaires sous le manteau et de la main à la main... Ci-joint un exemplaire de ce numéro, intercepté par un correspondant soucieux de conserver l'anonymat. Cet exemplaire, qui fait suite au n° 42 du 29 janvier porte le n° 4. Le 3 du chiffre 43 semble avoir été volontairement omis pour créer l'équivoque... » ANOM (Archives nationales de l'outre-mer, anciennement CAOM) dossier Madagascar pm266.

ments... »²

Novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Face à l'attitude coupable des forces vichystes, Mohammed V se positionne clairement. Le Maroc est aux côtés des forces alliées. Coupé du lien direct avec la France, le sultan joue la carte Roosevelt qui lui promet l'indépendance. La conférence d'Anfa, en janvier 1943, le positionne sur la scène internationale. On sait la colère de De Gaulle lorsque, invité au Maroc pour cette conférence par Churchill, il refuse dans un premier temps d'y assister, la France (donc lui !) pouvant seule inviter puisque le Maroc est sous administration française... Pour Mohammed V, l'objectif est maintenant sinon l'indépendance immédiate, du moins la renégociation du traité de Fès de 1912 instituant le protectorat. Dans les mois qui suivent, il soutient implicitement la création du parti *Istiqlal* (« Indépendance »). Il est cependant encore trop tôt. De Gaulle « invite » en 1944 le Sultan à prendre ses distances avec les revendications indépendantistes. Malgré ces divergences, les relations entre les deux hommes sont empreintes d'une grande estime mutuelle.

De Gaulle n'a pas oublié la fidélité des moments sombres en 39-40. Il sait également qu'il doit beaucoup à Mohammed V qui a facilité la reconstruction d'une armée française en 1943, armée qui assurera la présence française aux côtés des Alliés durant les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne³. En juin et juillet 1945, le Sultan est en France, convié par le général de Gaulle. Il assiste au défilé des troupes de la France combattante, le 18 juin. Le lendemain, le Général, en tant que président du gouvernement provisoire de la République, lui décerne la Croix de la Libération⁴. Si le sultan tenta, à l'occasion de ce voyage, d'amorcer une discussion au sujet des réformes dont il aurait aimé qu'on discutât le principe, il comprit que la situation politique de la France était encore trop instable pour qu'un travail sérieux puisse être

2. Allocution du 17 juin 1940, en présence de M. Morize, ministre délégué à la Résidence venu lui annoncer l'armistice (cité par Gilbert Grandval, *Ma mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956, page 173).

3. « Au Maroc, on recrute seulement par engagement, alors qu'en Algérie et en Tunisie, on procède, en outre, à un tirage au sort parmi les recensés bons pour le service, dans la limite des contingents fixée. On comptait 134 000 Algériens, 73 000 Marocains et 26 000 Tunisiens » (*Textes et documents pour la classe*, TDC n° 692, page 16). Cet engagement volontaire et massif des Marocains fut la réponse d'un peuple à l'appel de son souverain. En plus des troupes « indigènes » nord africaines, l'armée d'Afrique compte dans ses rangs, en 1943, 176 500 Français d'Afrique du Nord (pieds-noirs), soit un total d'environ 500 000 hommes.

4. Article « Mohammed V » sur le site de l'Ordre de la Libération :

www.ordredelaliberation.fr.

de la France était encore trop instable pour qu'un travail sérieux puisse être entrepris à ce sujet⁵. De Gaulle réaffirmera son estime pour Mohammed V en décorant son fils de la Légion d'honneur. « Mon général, je n'ai rien fait pour mériter un tel honneur », lui déclare Moulay Hassan. « Prince, ce que votre père a fait pour la France vous donne le droit de porter cette haute distinction. »⁶

La nomination en mars 1946 d'Érick Labonne comme résident général laisse espérer la mise en place de réformes politiques et économiques libérales. Mais les graves événements de Casablanca le 7 avril 1947, puis la réaction du sultan vont y mettre fin. En effet, dans le discours qu'il prononce le 10 avril à Tanger, celui-ci dévie du texte soumis et validé par la résidence. Il « omet » de parler du rôle de la France au Maroc et exalte la solidarité islamique et arabe en parlant de la Ligue arabe. Érick Labonne est rappelé par Paris et remplacé par le général Alphonse Juin. Ce dernier ne cache pas son désir d'obliger le sultan « à se soumettre ou à se démettre » et de « faire manger de la paille » aux nationalistes⁷. Les relations avec Mohammed V sont immédiatement mauvaises :

« Dès leur premier contact, le divorce entre le Sultan et le Général apparut inévitable. Sans entrer dans les détails de l'entrevue, car mon Auguste Ami observait vis-à-vis de moi la discrétion dont il était accoutumé, du moins me donna-t-il une conclusion que les faits devaient justifier. *Avec lui*, me dit-il, *cela ne marchera jamais.* »⁸

Avec le général Juin, puis avec le général Guillaume⁹ qui le remplace en 1951, les relations entre le Maghzen¹⁰ et la Résidence ne vont faire que se détériorer. Les deux généraux mènent la même politique : discréditer Mohammed V ; le faire passer pour l'ennemi de la France et de ses intérêts au Maroc ; s'appuyer sur El Glaoui, Pacha de Marrakech. De fait, Thami El Glaoui est supposé incarner l'intérêt de la France. Derrière lui les Berbères,

5. Docteur Henri Dubois-Roquebert, *Mohammed V, Hassan II, tel que je les ai connus*, chapitre « Les suites de la crise franco-marocaine » :

www.maroc-lodge.com/livre/Livre/index.htm#top.

6. Max Jalade, *Mohammed Ben Youssef tel que je l'ai vu*, Paris 1956, page 99.

7. *Encyclopédie du Maroc*, volume « Histoire », Rabat, 1985, page 205.

8. Docteur Dubois-Roquebert, *op. cit.*, annexe « Le général Juin ».

9. Juin quitte le Maroc en 1951 pour exercer les fonctions d'inspecteur général des forces armées françaises et de commandant interallié des forces du secteur Centre-Europe dans le cadre de l'OTAN. Il impose au Maroc un de ses fidèles, le général Guillaume, qui poursuivra la même politique.

10. Ensemble des éléments (gouvernement, administration...) constituant l'autorité royale au Maroc.

fidèles pour ainsi dire « par nature » s'opposent aux « Arabes » des villes, nationalistes, qui avec Mohammed V ne veulent que détruire l'œuvre de la France au Maroc : opposition fictive et artificielle, qui n'est pas sans rappeler « la politique des races » de Gallieni à Madagascar. La ligne que suit la Résidence conduit dès lors droit à la crise du 20 août 1953.

La machination avait commencé quelques jours plus tôt. Sous la conduite du Glaoui, 300 pachas et caïds (dont bon nombre ont été contraints par les autorités françaises de participer à cette comédie) avaient, au nom de « l'intérêt du Maroc », destitué Mohammed V de son autorité religieuse. Mohammed Ben Arafa, vieillard manipulé par El Glaoui, est intronisé nouvel « imam ». Le Pacha de Marrakech appelait la France à prendre acte de ce qu'il présente comme la volonté des Marocains. Téléguidée par la Résidence, la conjuration a le soutien du Président du conseil Joseph Laniel et surtout de son ministre des Affaires étrangères, Georges Bidault.

« Le 20 août 1953, jour de l'Aïd el Kébir [...], Rabat est en état de siège. Il est 13 heures 30 lorsque le roi, qui achève de déjeuner, apprend que le général Guillaume désire être reçu officiellement une demi-heure plus tard. Le palais est encerclé, chars, voitures blindées pointent leurs canons et leurs mitrailleuses sur la grande porte. Le général Guillaume arrive escorté de troupes spéciales armées de mitrailleuses. Notre garde est désarmée, collée face au mur, les bras en l'air... »

Ainsi Hassan II se souvient-il du début de cette journée¹¹. Guillaume veut obtenir l'abdication de Mohammed V en échange d'une installation en France pour y vivre « librement et hautement considéré » :

« – Rien dans mes actes et mes paroles ne saurait justifier l'abandon d'une mission dont je suis le dépositaire légitime. Si le gouvernement français considère la défense de la liberté et du peuple comme un crime qui mérite châtiement, je tiens cette défense pour une vertu digne d'honneur et de gloire...

– Si vous n'abdiquez pas immédiatement de votre plein gré, j'ai mission de vous éloigner du pays afin que l'ordre soit maintenu.

– Je suis le souverain légitime du Maroc. Jamais je ne trahirai la mission dont mon peuple confiant et fidèle m'a chargé. La France est forte, qu'elle agisse comme elle l'entend."

Tout est dit, le général nous fait appeler, Moulay Abdallah et moi. Il se tourne vers le souverain : "Nous vous emmenons, vous et vos fils." Il fait signe à l'officier de gendarmerie qui, revolver au poing, pousse mon père devant lui... On nous pousse dans l'avion qui décolle pour une destination inconnue

11. Témoignage du roi Hassan II cité par Ch. Lauvernier, *Exil d'un roi à Madagascar. Mohammed V sultan du Maroc*, mémoire de DEA, Université de la Réunion, 1994, page 77.

à 14 heures 15... »¹²

Ben Arafa est, dès lors, considéré par la France comme le sultan légitime. L'exil de Mohammed V commence. La Corse en est la première étape, à la grande stupéfaction du préfet qui doit l'accueillir en cette fin d'après-midi du 20 août 1953. Le comte Clauzel, ami du sultan et ancien conseiller chérifien¹³, est dépêché dans les jours qui suivent en Corse, où il ne put que recevoir les protestations de Mohammed V et les transmettre, sans résultat, à Georges Bidault. Le passage en Corse fut sans doute le moment le plus pénible de l'exil. Le sultan espérait une installation rapide en France métropolitaine, synonyme de la possibilité d'une négociation directe avec le gouvernement français. Le 30 septembre, la visite du docteur Dubois-Roquebert suscita l'espoir d'une bonne nouvelle. Il n'en était rien, et le docteur dut même signifier que l'optimisme n'était pas de mise et qu'aucun transfert sur le continent n'était envisageable. Dubois-Roquebert constata que le quotidien du sultan était marqué par le caractère vexatoire qu'y mettait son geôlier :

« À Zonza même, le fonctionnaire chargé de la surveillance de la Famille royale et qui avait échangé ses fonctions de contrôleur civil au Maroc pour celles de geôlier, n'avait rien trouvé de mieux que d'éclairer, la nuit venue, les fenêtres de l'hôtel par de puissants projecteurs. Ce "jeu de lumière", assez sinistre, n'avait d'autre résultat que de gêner le sommeil de ceux qui s'y reposaient. »¹⁴

Le gouvernement fait pression sous couvert d'une double menace. Bien que le docteur Dubois-Roquebert ait rendu compte de sa visite en soulignant que « les convictions politiques du souverain ne permettaient pas d'envisager un seul instant la possibilité d'une évasion dont on ne cessait d'agiter le spectre », la perspective d'un éloignement plus radical se précise, le gouvernement français prenant prétexte des tensions avec l'Espagne qui exerce le protectorat sur le nord du Maroc et qui conteste la déposition du sultan. Plus perfide encore, on voit se développer une campagne de presse contre Mohammed V, dénonçant son train de vie et surévaluant grossièrement sa fortune. On espère que l'ancien sultan, afin d'obtenir un exil doré en France et surtout par crainte de se voir dépossédé de ses biens, acceptera d'abdiquer officiellement.

En janvier 1954, Mohammed V veut voir le retour en Corse du comte

12. *Ibid.*

13. Le comte Clauzel remplit les fonctions de conseiller du gouvernement chérifien, c'est-à-dire d'intermédiaire entre la Résidence générale et le Palais, d'août 1949 à octobre 1951. Jugé trop proche du sultan, le général Juin demanda son rappel à Paris.

14. Docteur Dubois-Roquebert, *op. cit.*, chapitre « L'exil à Zonza en Corse ».

Clauzel comme un espoir. En fait, celui-ci doit lui signifier, de la part de Georges Bidault, le départ pour un exil plus lointain, qu'« en raison de l'agitation existant au Maroc et de la position prise en sa faveur par le Gouvernement espagnol » :

« Il a protesté contre la mesure qui le frappait et contre le "caractère inhumain" d'une décision en vertu de laquelle sa famille était transportée d'un point à l'autre du globe "comme un simple bétail". Il était injuste d'aggraver son sort sous prétexte d'une déclaration du général Franco. "L'enverrait-on au pôle Sud", a-t-il ajouté, "la prochaine fois que la France aurait à se plaindre de l'Espagne ?" »¹⁵.

La pression, ou plutôt le chantage financier s'exerce en cette occasion : « L'inscription à son passif des frais de séjours en Corse, soit 500 000 francs de l'époque par jour, plus qu'il ne dépensait pour lui-même et sa famille lorsqu'il régnait sur le Maroc, la perspective de se voir infliger dans l'autre hémisphère des dépenses ruineuses, achevèrent d'accabler Sidi Mohammed. N'oublions pas qu'il était supposé être un invité de marque de la France... Le Sultan, vêtu d'une djellaba grise, prostré, mal rasé, paraissait sensiblement plus que les 44 ans de son âge. Depuis son arrivée en Corse, cet homme habitué à une vie active et à la pratique des sports, refusait de prendre l'air, et, à juste titre, se considérait comme un persécuté. »¹⁶

Le 26 janvier 1954, Mohammed V quitte la Corse. La destination finale n'est pas encore définitivement arrêtée. Le journal *France-Madagascar* titre que « L'ex-sultan du Maroc est attendu à Madagascar », permettant à ces lecteurs de suivre le voyage :

« L'ancien sultan Sidi Mohammed Ben Youssef est arrivé hier matin à Brazzaville... L'avion militaire spécial DC-4 [...] avait fait escale à Fort-Lamy à minuit dans la nuit de lundi à mardi. Le souverain, accompagné d'une dizaine de personnes dont ses fils et ses femmes, avait pris une collation au bar de l'aérodrome dans une stricte intimité. L'avion spécial étant tombé en panne, a été remplacé par un DC-4 d'Air France qui a décollé à trois heures locales et a amené l'ex-sultan à Brazzaville. De Brazzaville, l'ex-sultan se rendra à Madagascar où il séjournera avant de gagner sa résidence définitive qui se situerait à Tahiti ou en Nouvelle-Calédonie. »¹⁷

Sur la même page, un autre article titre : « Les milliards du Sultan ». Raoul Follereau appelle les agents du fisc à « se mettre en chasse » contre

15. Témoignage du comte Clauzel sur le site officiel du gouvernement marocain : « Feu sa Majesté le Roi Mohammed V », www.mohammedV.ma.

16. *Ibid.*

17. Quotidien *France-Madagascar*, mercredi 27 janvier 1954, Archives de la République de Madagascar (ARM).

« un certain Mohammed Ben Youssef que la patience et la générosité françaises ont trop longtemps toléré sur le trône du sultan du Maroc ». Déjà, depuis plusieurs mois, la crise marocaine occupe une grande place dans la presse à Madagascar. Cet intérêt ne se démentira pas. Mais, avant d'étudier cette passion marocaine de la presse de Madagascar, suivons un peu la vie de celui qui allait être désormais « l'exilé d'Antsirabe ».

II. Antsirabe : entre villégiature thermaliste, répression coloniale et psychose barbouze

L'arrivée de Mohammed V met la colonie en effervescence. Le 27 janvier, Robert Bargues, haut-commissaire, informe ses collaborateurs de l'arrivée imminente : « DC-4 militaire indicatif FRAFA venant de Brazzaville sur Tananarive 28 ou 29 janvier transporte ex Sultan du Maroc et suite... »¹⁸

Craignant que des intempéries empêchent l'avion de se poser à Tananarive et ne le force à se replier sur un aéroport de province, le haut-commissaire transmet les directives pour l'accueil de l'« ex-sultan ». Aucun honneur ne doit lui être rendu et il faut le placer « sous surveillance stricte police et garde éventuellement troupe sans communication avec l'extérieur ». C'est bien un prisonnier qui est confié aux autorités françaises de Madagascar.

Il résidera à Antsirabe. On met en avant la qualité du climat de la station thermale qui assurera le bien-être du visiteur (on ne sait trop comment qualifier un prisonnier assigné à résidence qui doit pourvoir aux frais de son exil !). Certes, la salubrité d'Antsirabe est vantée par les Français depuis longtemps mais il y a fort à parier que Mohammed V se serait satisfait du climat de Tananarive qui lui ressemble fortement. La « Vichy malgache » présente surtout l'avantage d'isoler un peu plus l'exilé, de rendre sa surveillance plus facile, et sans doute aussi, plus discrète aux yeux du monde.

À la hâte, le colonel Touya, commandant des forces de gendarmerie de la Grande Île, est chargé de l'accueil du sultan, arrivé avec ses deux fils et sa seconde épouse, enceinte de six mois. Responsable de leur sécurité, il les conduit immédiatement à Antsirabe. Dans ces circonstances difficiles, cet homme sera une chance pour Mohammed V et surtout pour la France. Le fiasco corse ne se reproduira pas.

« Les arrivants, en dépit de leur fatigue, de leurs préventions, de leur tristesse,

18. Télégramme du haut-commissaire à Tananarive aux provinces de Tuléar, Diego-Suarez et Majunga, ANOM, Madagascar, PM 266.

purent constater que l'officier auquel était confié leur sort était un honnête homme, à l'intelligence ouverte et au cœur loyal. Ici encore, le pire était évité. L'exilé retrouvait l'esprit d'une France amicale. »¹⁹

Dans la précipitation, les exilés sont d'abord logés dans un centre d'accueil pour les familles de militaires dont le confort est rudimentaire. L'arrivée des autres membres de la famille (filles, femmes et concubines du sultan) ainsi que la perspective d'un séjour de longue durée à Madagascar, rendent nécessaire une solution plus confortable. Les travaux de réparation de l'hôtel des Thermes doivent s'achever en mars. Le sultan et sa suite en investissent alors l'une des ailes.



Hôtel des Thermes (photo Fr. Garan]

19. Jean Lacouture, *Cinq hommes et la France*, Le Seuil, 1961, page 234.

Les autorités françaises auraient souhaité que Mohammed V se trouve (et même achète) une propriété dans la campagne antsirabéenne et devienne une sorte de *gentleman-farmer*, exotique à plus d'un point. Mais,

« l'ex-souverain ne voulait engager aucune activité telle que, par exemple, la création et la gestion d'un domaine, qui fût de nature à laisser supposer à ses sujets qu'il se résignait à se fixer définitivement dans la Grande Île. C'est ce sentiment, entre autres, qui l'avait poussé à renoncer à faire venir son frère... »²⁰

Les rudiments d'une vie « à la Marocaine » se mettent vite en place. L'entourage du sultan, qui regroupe une trentaine de personnes, veille à l'entretien de la maison, et surtout au bon fonctionnement des cuisines, qui préparent un assortiment de plats français et de mets marocains. A ce propos, le docteur Dubois-Roquebert se voit confier une mission « capitale » à l'issue de son premier passage : expédier dès son retour au Maroc des pieds de menthe, de la viande séchée, du bois de santal ainsi que le matériel de cuisine indispensable, tel que plats à tajines, couscoussiers, poêles à pastilla ...

La question financière est le premier problème que Mohammed V doit régler à Madagascar. La France utilise cette arme contre lui et il faut absolument éviter la mésaventure corse :

« Des articles de presse réclamaient la confiscation totale ou partielle de ses biens. Un *dahir*²¹ du 10 octobre 1953 les avait placés sous un régime d'administration particulier. Un administrateur avait été désigné [...]. La presse parlait d'une valeur de biens de 25 milliards. L'administrateur-séquestre, lui, avait dressé un inventaire qui en estimait le montant à 3 milliards et demi. Ces chiffres sans liens avec la réalité se devaient d'être démentis et leur véritable valeur devait être rétablie [...]. Sidi Mohammed s'était inscrit en faux contre ces allégations et s'était déclaré disposé à faire donation par acte notarié, à l'État français ou à l'État chérifien, de tout bien qu'il posséderait en dehors de la zone française du Maroc.

Pour l'éclairer sur sa situation financière, Sidi Mohammed avait exprimé le désir dès son arrivée à Madagascar de pouvoir s'entretenir le plus tôt possible à Antsirabe avec Si Maâmri, et Si Ben Messaoud, son ancien secrétaire particulier [...]. Il avait d'ailleurs demandé, dans un message adressé à M. Vincent Auriol le 10 novembre 1953, qu'il lui soit possible de se défendre en justice contre les accusations dont il avait été l'objet de la part du Comité France-Afrique du Nord.

L'ex-sultan voulait pouvoir se défendre sur tous ces points et souhaitait confier la défense de ses intérêts à deux avocats du barreau de Paris, M^e Paul

20. Docteur Dubois-Roquebert, *op. cit.*, chapitre « Ma mission officielle pour le Gouvernement Français auprès de S.M. Mohammed V en exil à Madagascar ».

21. Décret ou loi pris par le *Maghzen*.

Weill et M^e Georges Izard. »²²

Ces deux hommes, choisis avec une grande lucidité, vont se révéler d'une très grande efficacité. M^e Weill est un ami de Georges Bidault et de Pierre Mendès-France. Il reconnaîtra lui-même, comme le souligne Dubois-Roquebert, que ses amitiés politiques furent la clé de ses succès dans la défense des intérêts du souverain alaouite. De son côté, M^e Izard prend sa fonction autant comme avocat que comme militant :

« Je ne pouvais oublier que j'étais vice-président de France-Maghreb. Les hasards de la vie professionnelle m'avaient jeté tout neuf dans l'aventure nord-africaine en me rendant successivement défenseur ou conseil du Néo-Destour, du Bey, des dirigeants de l'Istiqlal et de la veuve de Ferhat-Hached. De nombreux voyages m'avaient instruit sur les extraordinaires illusions dont se berçait l'opinion française et qu'au début je partageais. »²³

Cet engagement explique le rôle capital qu'il va jouer dans la crise marocaine, comme nous le verrons plus loin.

Les avocats obtiennent assez rapidement que le docteur Dubois-Roquebert puisse gérer directement pour le sultan des liquidités que ce dernier lui a confiées. Cependant, les biens du sultan se trouvant au Maroc restent sous contrôle d'un administrateur-séquestre, M. Rouyre, c'est-à-dire, pour faire court, entre les mains du gouvernement français. Le sultan eut l'occasion de rencontrer l'administrateur qui accompagnait M. Lemarle dans sa mission. C'est en partie pour sauver ses biens au Maroc qu'il s'engage à s'abstenir de toute activité politique. En même temps, Mohammed V obtient que toutes dépenses à l'hôtel des Thermes lui soient soumises avant règlement. Grâce au colonel Touya, les dépenses pour la vie quotidienne du sultan et de sa famille sont évaluées à 80 000 francs. Nous sommes loin des 500 000 francs journaliers du passage en Corse.

Un autre sujet d'inquiétude pour le sultan : ses conditions de détention, ou plus précisément la personnalité de son « geôlier ». Le souvenir corse pèse lourd. Sidi Mohammed redoute l'affectation d'un officier des affaires musulmanes comme ce fut le cas à Zonza. Cela le maintiendrait sous le contrôle direct de la Résidence à Rabat. C'est effectivement le scénario que la France a prévu. Mohammed V s'en remet alors au colonel Touya.

« Sa Majesté est heureuse dans le relatif et elle ne veut plus traîner de séquelle marocaine. Si l'officier des Affaires musulmanes venait à Antsirabe, elle se

22. *Ibid.*, chapitre « [La défense des intérêts privés de Sa Majesté Mohammed V et la gestion des Liquidités Royales durant l'exil](#) ».

23. Georges Izard, revue *Études Méditerranéennes*, n° 4, 1958, « Le secret d'Antsirabe », pages 61 à 75.

considérerait comme prisonnière et vivrait enfermée dans les pièces qui lui sont réservées. Ce que Sa Majesté vient de vous dire ne change en rien le sens de la protestation qu'elle a élevée auprès du gouvernement français, mais il y a les principes et les faits. Les faits sont notre séjour ici. Vous l'avez rendu aussi agréable que possible. Encore une fois, nous vous demandons d'insister pour que rien ne soit changé. »²⁴

Le colonel saura être persuasif auprès de son autorité de tutelle. L'argument est renforcé par le fait que Mohammed V a sollicité, le 5 février 1954, de rester à Madagascar. Le gouvernement Laniel pense avoir gagné son pari avec un ex-sultan qui « s'installe » à Madagascar et semble se couper des affaires marocaines. Dans ce cadre, l'officier des affaires musulmanes ne sera pas affecté à sa surveillance qui reste la mission du colonel Touya. Mohammed V a évité le pire. Il ne sera plus question d'installation à Tahiti ou en Nouvelle Calédonie et il est placé sous le contrôle de Tananarive et non de Rabat. La France n'en a pas conscience (et Mohammed V sans doute pas plus) mais, dans la partie d'échecs qui s'engage, sa position s'est affaiblie.

Ces problèmes pèsent durant les premiers mois. Le futur Hassan II a eu tendance à présenter son père comme très affecté par l'exil, voire presque dépressif. Il faut se méfier d'un tel témoignage, à la fois épopée familiale, hagiographie de Mohammed V et autoglorification. Il ne s'agit pas de minimiser le poids de l'exil : il fut dur en Corse, beaucoup plus correct à Madagascar. La vie quotidienne des enfants du sultan en atteste. Mohammed V a une grande force de caractère. Il l'a montré depuis 1940. Le coup d'état du 20 août est rejeté par les Marocains. Son éloignement en est la preuve puisqu'on lui reproche finalement « l'agitation existant au Maroc ». En cela, le départ pour Madagascar est une première victoire, après une réelle période de doute en Corse. Mohammed V sait qu'il doit mener une véritable guerre de l'image, la France, ou du moins, dans un premier temps, le gouvernement Laniel, n'ayant pour seul objectif que de le décrédibiliser. Face à lui, le sultan installé par la France, le vieil Ben Arafà, ne s'impose pas à la population. Pire, victime d'une tentative d'assassinat, il vit de plus en plus reclus dans son palais. La presse ne tarde pas s'en faire l'écho, Mohammed V le sait. Il lui faut être fort dans cette guerre de l'image. Il doit être à toute heure un monarque en exil, et non un prince en villégiature.

Si, dans les tous premiers temps, il échange encore quelques balles sur le terrain de tennis avec ses fils, cela sera sans lendemain. Il renonce surtout à

24. Entretien entre Mohammed V et le colonel Touya, cité par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, pages 91-92 ; « Rapport du lieutenant-colonel Touya », archives du haut-commissariat général à Madagascar, ANOM dn 658.

deux de ses passions : la chasse et l'équitation. Renoncement certes, mais pas par mélancolie chez un homme qui, à la première occasion, se désole de ne pas être allé à « la chasse aux canards avec ses enfants »²⁵. Prisonnier, il se sait observé, épié, et a conscience que toute image d'un sultan paraissant trop insouciant serait utilisée par la France et pourrait avoir un effet désastreux dans un Maroc où tensions, attentats et répression se développent.

L'image qu'il donnera et que transmettront tous les visiteurs d'Antsirabe c'est celle d'un souverain austère se consacrant à sa famille, à la religion et aux problèmes politiques de son pays pour le bien de son peuple.

Dans l'attente de l'accouchement d'une de ses épouses, Mohammed V requiert la présence du docteur Dubois-Roquebert, demande à laquelle accèdent les autorités françaises. Il débarque à Antsirabe le 4 avril 1954.

« L'heureux événement dont la date ne pouvait être prévue avec précision, eut lieu le 14 avril, à 13 heures 30. Lalla Bahia, épouse de S.M. Sidi Mohammed Ben Youssef, donnait le jour à un beau bébé de sexe féminin que Sa Majesté prénomma Lalla Amina.

Afin d'éviter le pire, tant pour la mère que pour l'enfant, je m'étais trouvé dans l'obligation de pratiquer une opération césarienne. Je fus heureux d'annoncer à Sa Majesté à la fin de mon intervention, selon la formule, que la mère et l'enfant se portaient bien. La convalescence de mon impériale opérée se termina dans les conditions les meilleures. »²⁶

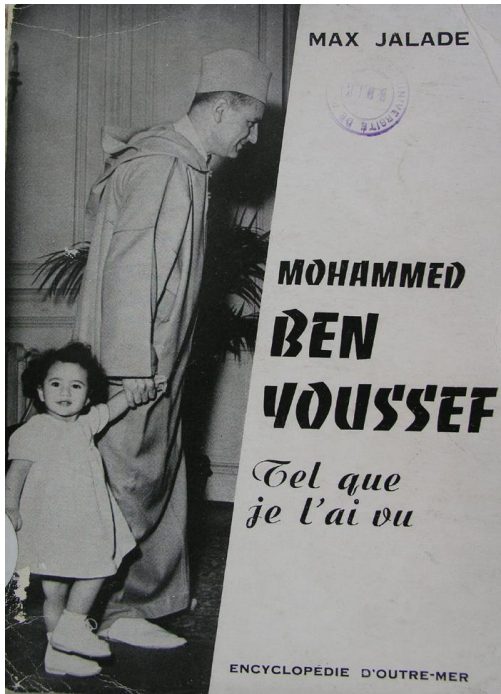
Le médecin souligne que cette naissance sera « la seule note de joie [...] pendant toute la période de l'exil ». Cette idée, avec des formulations très proches, nous allons la retrouver dans tous les récits et témoignages sur l'exilé d'Antsirabe, Max Jalade mettant même la formule dans la bouche du sultan qui parle de « la joie de l'exil » pour désigner sa fille. La dimension « père de famille » devient capitale :

« L'enfant joue [...] puis revient en larmes. Dès lors, il n'y a plus de sultan, de Commandeur des croyants, Sidi Mohammed n'est plus qu'un homme en ba-bouches, un père affolé, inquiet, qui examine son enfant sur toutes les coutures... Sidi Mohammed respire enfin [...]. (On) vient de découvrir la cause des tourments d'Amina. Elle vient de percer une dent... »²⁷

25. À l'occasion d'un court entretien avec Max Jalade quelques jours avant son départ de Madagascar (Max Jalade, *op. cit.*, page 117).

26. Dubois-Roquebert, *op. cit.*, chapitre « Mon premier séjour auprès de S. M. Sidi Mohammed ».

27. Max Jalade, *op. cit.*, pages 116-117.



Mohammed V et Lala Amina (couverture du livre de Max Jalade).

L'interview peut reprendre : « Puis-je demander à Votre Majesté ce qu'Elle pense de la position que vient de prendre le pacha de Marrakech ? »

Finalement, ces éléments donnent l'impression, si ce n'est d'une propagande, du moins d'une communication qui a été bien construite puis entretenue. L'exil se doit d'affirmer son caractère mythique.

Commandeur des croyants trouvant dans la religion un réconfort à l'exil, Mohammed V tisse des liens avec la communauté musulmane d'Antsirabe : « Sa piété et sa tendresse semblent avoir conquis les Musulmans de la communauté comorienne. Il se rend à la mosquée chaque vendredi, lit le Coran en arabe, mais le commente en français. »²⁸

28. Max Jalade, *op. cit.*, page 41.



La mosquée d'Antsirabe. Aujourd'hui encore, c'est la communauté comorienne qui en a la charge (photo Fr. Garan).

Rien de plus naturel que cette relation entre frères d'une même religion, mais elle est source de suspicions pour les autorités françaises. Avant même l'arrivée de l'ex-sultan à Madagascar, les RG s'inquiètent : « Dans les milieux comoriens de Mahabibo (quartier de Majunga), le bruit court que l'ex-sultan du Maroc sera interné dans l'île de Mohéli (archipel des Comores). »²⁹ Difficile d'interpréter cette note qui reprend des rumeurs faites de demi-vérités. Elle révèle, comme nous le développerons plus tard, que la population de Madagascar n'est pas ignorante des affaires marocaines ni de la présence du sultan dans la région. Elle fait surtout apparaître que les autorités françaises sont hantées par le spectre d'un complot des musulmans de la Grande Île pour libérer Mohammed V, une obsession qui ne fait que commencer.

Le 3 février, le chef de la province de Majunga, F. Henrion, rend compte au haut-commissaire de ses inquiétudes en tant que responsable de la ville « la plus islamisée du territoire avec ses 20 000 Comoriens, ses Hindous

29. Note classée « confidentielle » du commissaire aux R. G. de la région de Majunga au directeur de la Sûreté générale à Tananarive, 26 janvier 1954, ANOM, Madagascar, pm 266.

nombreux, la compagnie de garnison somali et les Yéménites de la Compagnie maritime »³⁰. Il rend compte de l'enquête qu'a effectuée son commissaire divisionnaire. Selon les critères de la colonie, les musulmans sont divisés en quatre catégories : les musulmans autochtones ; les Arabes ; les Indiens et les Somalis. Une dichotomie apparaît clairement. Les musulmans français ne posent pas de problème. Les Somalis installés n'ont « aucune réaction » et les militaires « se montrent encore plus réservés ». Les musulmans autochtones (entendre par là les Comoriens, les Sakalava musulmans et les Antalaotra) « ignorent aussi bien la destitution du Sultan que son éloignement de la terre marocaine ». Même « les Comoriens évolués » qui suivent les événements de politique internationale « semblent rester indifférents ». Madagascar peut faire dans l'autosatisfaction : « ses » musulmans sont fidèles à la France et ne remettent pas en cause sa politique nord-africaine. Il n'en va pas de même pour les musulmans étrangers. Les Arabes, qui sont en fait des Yéménites, coolies ou dockers à la Compagnie maritime de Madagascar (CMM) dans le port de Majunga. Pour la plupart d'entre eux, « ils donnent l'impression de n'être pour le moment nullement au courant de la présence à Antsirabe de l'ex-sultan ». La suspicion porte sur leur chef « Attick Nassor, ses enfants et leur imam [qui] sont au courant des événements de l'Afrique du Nord [...], de la destitution [...]. Ils déplorent son départ vers l'exil. » Heureusement, « ils ne semblent pas y attacher beaucoup d'importance... Ils restent sur une sage réserve quant à se prononcer sur sa présence dans l'île ». Il faut cependant rester vigilant car « les Arabes implantés à Majunga sont ceux parmi lesquels l'on peut trouver des postes de radio [...]. On peut déceler dans leur esprit un rapprochement entre l'exil actuel de Sidi Mohammed et celui encore récent d'Abdel Krim [...]. Ils se gardent de tenir des commentaires publics... » mais des informateurs ont signalé que l'on « commente défavorablement le passage à Madagascar de l'ex-souverain ». Cependant, il est un élément rassurant pour les autorités françaises. Le souci des Arabes de Majunga n'est pas de défendre l'exilé, mais de voir à cause de lui s'opérer « un raidissement des autorités françaises à leur encontre ». L'inquiétude est encore plus forte en ce qui concerne les Indiens (pakistanaï, appelés Karana à Madagascar). Dans ce rapport transmis au chef de région le 1^{er} février 1954, le commissaire divisionnaire Lallemand signale que la destitution avait déjà suscité « des commentaires » qui revivent en ce début d'année. C'est la politique de la France qui est critiquée, celle-ci n'ayant pour seul but que de « retarder l'indépendance du Maroc, pourtant souhaitée et méritée » et que « les États arabo-asiatiques et

30. Note du 3 février 1954, « Secret confidentiel », ANOM, Madagascar, pm 266.

l'Espagne, en particulier, seront présents pour soutenir les revendications du Maroc devant l'ONU et l'opinion mondiale ». Déjà l'ombre du complot plane sur Madagascar et le commissaire de conclure : « Il est à noter que ces propos se tiennent avec beaucoup de discrétion sous le manteau et qu'ils ne les propagent pas hors du cercle indien »³¹. Ouf ! Le danger n'est pas imminent.

La présence sur le sol malgache du sultan rend les musulmans (particulièrement les non-français) suspects. Ils seront l'objet d'une surveillance renforcée s'appuyant sur nombre d'indicateurs (auxquels on attribue le qualificatif de « correspondant occasionnel non éprouvé » dans les dossiers), au sein même de la communauté. D'autres rapports suivront. Ainsi, à Diego-Suarez, le commissaire Joly épingle « le sieur Zaïd Abdurab » qui diffuse au sein de toute la communauté indienne son mécontentement « de l'attitude du gouvernement français au Maroc ». Pour lui, « les Français au Maroc ont acheté les hautes personnalités marocaines, en particulier celles de Marrakech, pour que le sultan soit remplacé... » Le crime de cet homme, qui pourtant « n'a fait l'objet jusqu'à maintenant d'aucune observation défavorable dans quelque domaine que ce soit » est simple : « il écoute assidûment la radio » puis colporte les « nouvelles recueillies au cours des émissions captées ». La sécurité nationale est donc menacée « par le seul fait qu'il se fasse l'écho de tels propos quelle qu'en soit la source... », ce qui « dénote un certain état d'esprit dont on se doit de tenir compte »³². En avril, à Majunga, Henrion confirme que les musulmans français sont toujours calmes. Par contre, le complot prend forme du côté des Indiens !

« Il m'a été rapporté que certains indiens essaieraient d'avoir des contacts avec l'ex-sultan et qu'ils envisageraient de faire confectionner des bijoux pour offrir aux membres de la famille de l'exilé. Je m'efforce d'obtenir des précisions à ce sujet. »³³

En somme, le « gang des bijoutiers » est prêt à frapper ! On pourrait penser qu'il s'agit là d'un excès de zèle depuis les provinces. Il n'en est rien. Le haut-commissaire Bargues insiste et veut qu'on lui signale « de toute urgence [...] tous renseignements, si minimes soient-ils, relatifs aux contacts ou intentions de contacts manifestées par la communauté indienne ». Henrion est sans doute conscient des problèmes que peut poser cette attitude trop intransi-

31. Toutes les citations sont extraites du rapport du commissaire Lallemand transmis le 1er février au chef de la région de Majunga, M. Henrion, puis par ce dernier au haut-commissaire le 3 février 1954.

32. Rapport du commissaire des Renseignements généraux de Diego-Suarez au chef de la province de Majunga, 15 février 1954. ANOM, Madagascar, pm 266.

33. Note du chef de la province de Majunga au haut-commissaire, le 5 avril 1954 (ANOM, Madagascar, pm 266).

geante, alors que la communauté indienne a peut-être seulement besoin d'être renseignée. Aussi demande-t-il au haut-commissaire la position du gouvernement à l'égard de l'ex-sultan. Bargues rappelle que tout contact est « soumis à l'autorisation gouvernementale » et précise que « l'ex-sultan du Maroc se trouve dans la situation d'un hôte de marque faisant l'objet d'une surveillance n'ayant aucun caractère vexatoire mais très stricte dans son application. »³⁴

Les choses sont donc maintenant plus claires. Hôte qui assume financièrement cet hébergement libre mais strictement surveillé : voici donc la situation de l'homme que les habitants d'Antsirabe commencent à avoir l'habitude de croiser. Son arrivée avait un important succès de curiosité mais, au bout de quelques mois, « la djellaba du sultan est maintenant familière »³⁵. Pour les musulmans d'Antsirabe, il est le commandeur des croyants comme en témoigne l'attitude de ce commerçant syrien qui « se mettait à genoux devant le roi et lui embrassait les mains pour le saluer »³⁶.

Les compagnes du sultan ont suscité une curiosité plus durable. « Le soir, le sultan promène ses épouses et les femmes de sa suite, par petites fournées »³⁷. Mais, lors de ces déplacements, elles sont toujours voilées et couvertes. Elles resteront invisibles, y compris lors du départ :

« Celles que nul n'a le droit de regarder s'avancent en file indienne. Sur la liste des passagers, elles seront numérotées de 1 à 23 et deviendront autant de "Madame X". Une fois encore, le prince Hassan dirige l'opération d'embarquement. J'assiste de loin à cet étrange défilé, me posant mille questions quant à la vie, la personnalité de ces femmes qui, une à une, s'engouffrent dans la cabine, relevant les pans de leur djellaba, découvrant de hauts talons et des chevilles gainées de soie. Étrange spectacle que celui de ces silhouettes grises et bleues cheminant sur un tapis rouille, à l'ombre des ailes d'immense oiseau d'aluminium. Assurément, voilà le reportage que personne ne fera jamais. »³⁸

Seule à Antsirabe, une cartomancienne dans le quartier d'Ambohimiandrisoa que certaines consultent régulièrement dans l'espoir de connaître leur chance de rester longtemps auprès du souverain, aura la chance

34. Réponse du haut-commissaire au chef de la province de Majunga, le 16 avril 1954 (ANOM, Madagascar, pm 266).

35. Max Jalade, *op. cit.*, page 41.

36. Témoignage de M. Francis Core, recueilli par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 99.

37. Max Jalade, *op. cit.*, page 40.

38. Max Jalade, *op.cit.*, pages 131-132.

de voir leur visage³⁹.

L'homme est apprécié par les Antsirabéens : « Les commerçants européens ou malgaches ne tarissent pas d'éloges sur sa courtoisie, ses attentions et se plaisent à voir en lui un chef de famille qui fait des achats en homme averti et passe régulièrement payer ses notes. »⁴⁰

Parmi les achats nécessaires, nombre de visiteurs, à l'image de Max Jalade, signaleront l'acquisition d'une trentaine de radiateurs, comme pour insister sur les rigueurs de l'exil. C'est oublier que Sidi Mohammed vient de « ce pays froid où le soleil est chaud », comme le maréchal Lyautey se plaisait à décrire le Maroc. Radiateurs donc, qui auraient tout autant leur place dans les résidences de Fès, Mekhnès, Ifrane, voire de Rabat... Peut-être sommes nous là encore dans le domaine de la mythification de l'exil...

Les conversations se limitent à parler de la pluie et du beau temps. Le sultan respecte scrupuleusement le devoir de réserve auquel il s'est engagé. Cependant, quand la discussion « glisse sur les événements [...], son visage se crispe lorsqu'il évoque le drame marocain »⁴¹.

La population d'Antsirabe, pour ceux qui veulent s'y intéresser, n'est pas dans l'ignorance des événements du Maroc, comme le confirme l'interview réalisée par Ch. Lauvernier, où Mme Marthe Conterno, alors industrielle en produits alimentaires, montre qu'elle était très au fait de la situation de Sidi Mohammed et du Maroc. Les Européens ont certainement plus de facilités que les Malgaches pour s'informer, mais nous avons déjà évoqué le rôle de la radio, et nous verrons surtout que la presse à Madagascar, tant en français qu'en malgache, accorde une très grande importance aux événements du Maroc de 1953 à 1956.

La monotonie de la vie du sultan à Antsirabe n'est interrompue que par de courts déplacements à Tananarive pour consulter son oculiste ou se rendre chez son tailleur. Il aime à se promener au *Zoma*, ce qui laisse supposer une surveillance moins rigide qu'on ne l'imagine.

Il y a enfin les princes et princesses. Même s'ils se plaignent d'une vie qui ne leur apporte plus le luxe auquel ils étaient habitués au Maroc, ils sont loin de mener une existence recluse. En général, leurs déplacements ne passent pas inaperçus dans les rues d'Antsirabe, particulièrement ceux des princes Moulay Hassan (le futur Hassan II), Moulay Abdallah, et de leur cousin Moulay Ali. Les princes ont beaucoup d'amis en ville, ce que ne manque pas

39. Témoignage de M. Nirina Ralison dont la famille habitait le même immeuble que la voyante, recueilli par l'auteur.

40. Max Jalade, *op. cit.*, page 41.

41. *Ibid.*

de rappeler le *Malagasy Vaovao* du 6 septembre 1955⁴², signalant d'ailleurs avec une certaine ironie que la presse métropolitaine souligne que leur départ procurera un certain soulagement pour la population. N'adhérant pas sans preuve à cette affirmation, le journal nationaliste s'engage à vérifier cette information auprès des Antsirabéens.



Le club nautique en 2007 (photo Fr. Garan).

Les princesses se rendent fréquemment au lac Andraikiba. « Elles ne dédaignent pas d'y taquiner la carpe et le black-bass »⁴³. Le club nautique est l'un de ces endroits où la colonie a recréé un coin d'Europe. Plus encore qu'à l'hôtel des Thermes, on peut se croire dans le Massif Central⁴⁴. Les princesses s'y baignent quand les photographes ne sont pas trop importuns. Ceux-ci sont à leur tour traqués par la sécurité qui redoute tout contact avec la presse. Paul Randrianampizafy, jeune photographe travaillant pour des journaux métropolitains, tente de déjouer « la vigilance des inspecteurs chargés

42. *Malagasy Vaovao*, 6 septembre 1955, article « *Tonga any Antsirabe ireo nasionalista marokana. Frantsa sa Rabat no handray an'i en Youssef* » (Traduction de l'article assurée par Lanto Ranaivosoa).

43. Max Jalade, *op. cit.*, page 39.

44. Voir Eric T. Jennings, *Curing the colonizers : Hydrotherapy, climatology and French colonial spas*, Duram, Duke University Press, 2006, 272 pages.

de la sécurité royale avec lesquels [il a] eu plus d'une fois des démêlés car il était interdit de prendre des photos sur tout ce qui touchait le roi »⁴⁵. La tâche deviendra plus aisée pour lui quand il travaillera avec Max Jalade, l'exilé étant alors redevenu interlocuteur incontournable pour la France.

Moulay Hassan, quand il n'est pas occupé par ses fonctions de conseiller, secrétaire particulier, interprète et chef du protocole auprès de son Père, pratique le tennis avec les jeunes de la communauté indienne, ou joue aux cartes au cercle avec les membres de la société européenne⁴⁶. Il est souvent accompagné par son frère et son cousin. Ensemble, ils jouent au foot avec une équipe locale d'Antsirabe⁴⁷, et font de fréquentes « virées » à Tananarive. Le prince Moulay Hassan « conduit vite, mais admirablement », selon les termes de Georges Izard. Déjà comme son père la passion des automobiles.

Les soirées à Antsirabe se terminent souvent par un pot, un coca-cola bien frappé, à l'hôtel Truchet. Les jeunes princes, grands fumeurs, peuvent griller librement une cigarette loin de la désapprobation paternelle. Les distractions sont rares. Aussi ne sont-ils pas les derniers à profiter du passage exceptionnel des chanteurs Patrice et Mario en représentation au Ciné-Cure. En temps normal, il faut se contenter du cinéma, la projection de *Sous le signe du cobra* (1943) laissant deviner une programmation pas toujours à la pointe des sorties parisiennes... Quand le film intéresse le sultan, une projection privée est organisée après la séance publique. Le *Napoléon* de Sacha Guitry eut cet honneur. Le sultan vient avec tous les membres de sa famille, d'où un important déploiement de force et un véritable rallye dans les rues habituellement tranquilles pour le retour à l'hôtel des Thermes.

Moulay Abdallah est encore adolescent (il n'a que 17 ans, alors que son frère en a 25). Il commence à aiguïser ses talents de séducteur (qui ne se démentiront point dans les années qui suivent) allant même – la jeunesse est toujours présomptueuse – jusqu'à faire la cour à la femme du commandant de gendarmerie gardien de son père, selon les dires de l'administrateur Guerini, chef de district d'Antsirabe⁴⁸. Il se déplace souvent au volant d'une grosse américaine, une Buick bleue décapotable. Cette voiture est déclarée disparue

45. Témoignage de M. Paul Randrianampizafy recueilli par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 97.

46. Témoignages de MM. Moussa Manjoo et Francis Core recueillis par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 99.

47. Témoignage de M. Nirina Ralison recueilli par l'auteur.

48. Témoignage de M. Jean Fremigacci, ami de la Famille Guerini, recueilli par l'auteur.

en mai 1955 et fait l'objet d'un avis de recherche par la sûreté générale⁴⁹. Le véhicule sera retrouvé émergeant d'un trou d'eau à la saison sèche. Pour Guerini, il ne fait pas de doute que Moulay Abdallah a monté une escroquerie à l'assurance. Il faut dire que le sultan contrôlait strictement les dépenses de son fils (comme du reste de la famille), qui avait du mal à admettre la nécessité de restreindre son train de vie.

Cette anecdote révèle le degré de liberté de mouvement dont jouissent les jeunes princes, liberté dans la vie quotidienne à Antsirabe qui contraste avec l'obsession de l'évasion ou de l'enlèvement qui règne à Tananarive !

Le 26 novembre 1954, le commissaire principal Max Chalopin transmet à Majunga cette information glanée dans le *Tana-Journal*, qui lui-même reprenait un câble de l'AFP :

« Un ancien espion anglais, Eddei Chapman, prétend avoir participé à un complot qui avait pour but d'enlever de Madagascar l'ex-sultan du Maroc Sidi Mohammed contre une récompense de 100 millions de francs offerte par un groupe de nationalistes arabes.

Dans une déclaration au Sunday Express, Chapman a déclaré : "tout était prêt lorsque quelqu'un incendia notre navire, le Flamingo, dans le port de Toulon. Lorsque le navire fut réparé, les Français avaient découvert le complot. Le plan consistait à kidnapper le Sultan. Les 100 000 livres avaient été offertes par un groupe de nationalistes arabes. "Heureusement", remarque Chapman, "une partie nous fut payée d'avance. Le reste devait être versé lorsque nous remettrions le sultan" »⁵⁰.

Devant tant de précisions et d'organisation, on hésite entre roman d'espionnage, mythomanie ou canular ! Le plus grave, c'est que Tananarive semble prendre au sérieux ce genre d'information. Les notes se multiplient. Le 2 mars 1955, André Soucadaux (haut-commissaire depuis octobre 1954) appelle les chefs de province, de circonscription et de district à la plus grande vigilance, craignant « une éventuelle évasion ou un enlèvement, soit du sultan, soit du prince Moulay Hassan ou de tout autre membre de la famille ». On remarquera le lapsus du haut-commissaire, qui oublie d'employer le « ex-sultan » de rigueur pour les autorités françaises. Plus que le sultan lui-même, c'est son fils qui est suspecté :

« On peut [...] penser que Moulay Hassan, dont l'ambition est extrême, soit désireux de jouer un rôle et tenter de quitter la terre malgache pour se rendre dans un des pays musulmans du Proche-Orient afin d'y entretenir une agita-

49. Note de la direction de la Sûreté générale du 1er septembre 1955 signalant que le véhicule n'a toujours pas été retrouvé (ANOM, Madagascar, pt 172).

50. ANOM, Madagascar, pm 266.

tion anti-française. »⁵¹

Si cette éventualité se produisait, chacun en province recevrait le télégramme codé suivant : « Vous prie rechercher colis perdu » ! Dès lors, toutes les mesures de surveillance des ports et aéroports devront être prises afin d'arrêter les fuyards et leurs complices. Les règles de la courtoisie doivent cependant être respectées puisque, dans le cas d'une éventuelle arrestation, « vous devriez vous montrer aussi corrects que possible et il ne saurait être question de le [Sidi Mohammed] séquestrer ». Pour faciliter l'identification, le tout est accompagné de photos du sultan et de sa famille. Les mesures sont renforcées le 27 août 1955. Soucadaux demande de surveiller tous les mouvements d'avions, « même et surtout privés ». « Vous devez me rendre compte de tout mouvement suspect et contrôler les passagers toutes les fois que vous l'estimerez nécessaire. »⁵² Dès le lendemain, à Diego-Suarez, le commissaire Préau ordonne que deux agents de la brigade de police soient « détachés en permanence à l'aérodrome civil d'Arrachart en vue d'exercer une surveillance ininterrompue de jour et de nuit »⁵³. Le 12 septembre, alors que les entretiens avec le général Catroux se déroulent à Antsirabe depuis une semaine, le haut-commissaire admet que l'évasion ou l'enlèvement sont très improbables. Les dispositions du 27 août sont annulées, mais celles du 2 mars restent actives, « prévoyant le cas où des énergumènes chercheraient à enlever l'ex-sultan »⁵⁴. Le « vous prie rechercher colis perdu » reste d'actualité !

Le contraste avec la vie à Antsirabe est patent. Dans la perspective de la France, le seul « danger » véritable est un contact entre le sultan et les nationalistes malgaches. Comme le laisse supposer l'article du *Lalam-Baovao* (voir introduction), les milieux nationalistes ont souhaité entrer en relation. Ils réussirent même à lui faire passer un message⁵⁵. Cependant, il est quasiment certain qu'aucune rencontre n'a eu lieu⁵⁶. La personnalité de Moham-

51. ANOM, Madagascar, pt 172.

52. Télégramme du haut-commissaire, 27 août 1955 (ANOM, Madagascar, pt 172).

53. Consignes du commissaire Préau, 29 août 1955 (ANOM, Madagascar, ds 494).

54. Télégramme du haut-commissaire, 12 septembre 1955 (ANOM, Madagascar, pm 266).

55. Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 95, note 68, fait référence à une série de télégrammes (n°11, 12, 13 et 14) du haut-commissaire au ministère de la France d'Outre-mer, ANOM, dn 658 (nous n'avons, hélas, pas eu l'occasion de consulter ce dossier).

56. Le docteur Émile Rasakaiza, figure majeure du nationalisme malgache, est alors en poste à l'hôpital d'Antsirabe (il sera adjoint au maire en 1956, puis maire en 1959). Nirina Ralison, qui a inventorié ses papiers, n'a trouvé aucune référence à Mohammed V. Bien sûr, cette absence de preuve ne signifie pas qu'il n'y a pas eu contact. Elle nous conforte seulement dans notre analyse, mais nous restons ouvert à toute évolution sur ce sujet.

med V, son sens de l'honneur et tout simplement son intérêt vont dans ce sens. En mars 1954, il s'est engagé à n'avoir aucune action politique. On pourrait opposer à cette promesse l'intérêt du Maroc. Eh bien, justement, contacter les nationalistes malgaches ne serait pour le sultan qu'une prise de risque inutile et même dommageable. Dès son arrivée à Antsirabe, Mohammed V prend l'habitude d'aller lire la presse à la terrasse du Truchet, où il boit un jus de fruit⁵⁷. La presse métropolitaine, et la presse malgache, comme nous le verrons, lui permettent de suivre très précisément les événements au Maroc. Il dispose également, à l'hôtel des Thermes, d'une radio qu'il écoute quotidiennement. Il peut donc juger du soutien que son peuple lui apporte, ainsi qu'une partie de la communauté internationale. Entrer en contact avec les nationalistes malgaches qui ne peuvent lui apporter qu'un soutien symbolique, c'est prendre le risque d'un nouvel éloignement. Mohammed V a déjà été très perturbé par le passage de la Corse à Madagascar, et a tout de suite fait part de sa volonté de rester sur la Grande Île pour limiter les dégâts... La fusion entre les aspirations marocaines et malgaches n'a donc pas lieu « physiquement ». Cependant, la crise marocaine passionne à Madagascar, mais pour des raisons différentes, tant les colons que les nationalistes.

III. Le Maroc inquiète et passionne à Madagascar

Entre août 1953 et novembre 1955, le Maroc occupe une place considérable dans la presse à Madagascar⁵⁸. La crise d'août 1953 est suivie en détail. L'article « Le sultan du Maroc perd ses fonctions de chef religieux » complète le titre à la une qui cite le général Guillaume : « Je fais appel à tous pour que le calme revienne » (*France-Madagascar*, 18 août 1953). Quelques jours plus tard « La (sic) sultan a été déposé hier par le général Guillaume », avec ce sous-titre caractéristique d'un milieu colonial qui veut se rassurer : « Aucun incident n'a marqué son départ » (*France-Madagascar*, 21 août 1953). L'article qui suit contredit d'une certaine manière la une :

« Il a donc été éloigné par la Résidence générale mais celle-ci ne l'a pas dépo-

57. Max Jalade, *op. cit.*, page 126, nous précise même que ses épouses l'accompagnaient et buvaient, elles aussi, une boisson non alcoolisée, mais en « restant dans la voiture », restant ainsi invisibles...

58. Tous les journaux cités dans cette partie ont été consultés aux Archives de la République de Madagascar (ARM). Nous n'avons pas pu nous livrer à une étude statistique exacte, les collections n'étant pas complètes. Cependant, pour les journaux coloniaux tels *Tana Journal* ou *France-Madagascar*, ce sont plus de la moitié des exemplaires conservés qui consacrent un article au royaume chérifien.

sé. Ce n'est pas son rôle... Le nouveau sultan sera donc intronisé suivant les rites en usage au Maroc dans les délais les plus brefs puisque, à l'exception de six d'entre eux, les caïds et pachas sont d'accord. »

Simple reprise de la position de la France, qui veut se persuader qu'il s'agit d'une affaire entre Marocains. Et l'autosatisfaction coloniale s'affirme très vite en déclarant que « la crise marocaine semble résolue : le calme le plus complet règne dans le pays » (*France-Madagascar*, 24 août 1953). Cette idée deviendra un véritable leitmotiv avec, par exemple, un article fin septembre, « Pas d'immixtions étrangères au Maroc », qui, s'appuyant sur le nouveau conseiller à l'information du gouvernement marocain, rappelle que nombre de Marocains « désapprouvaient sa [à Mohammed V] conduite en tant que souverain et aussi comme chef religieux » (*France-Madagascar*, 29 septembre 1953). Cela n'empêche pas de rechercher la caution de personnalités étrangères, pas toujours de premier plan, comme James Parley, « ancien président du Parti démocrate américain » qui, après une tournée au Maroc, déclare, ce qui fait office de titre en première page : « La situation au Maroc est parfaitement calme » (*France-Madagascar*, 25 septembre 1953). Mohammed V n'est plus que l'« ex-sultan », le seul véritable étant maintenant Ben Arafa. Dès lors, la situation marocaine est analysée selon le schéma simpliste légalité/terrorisme car, bien évidemment, le calme est loin de régner ! Le 12 septembre 1953, *France-Madagascar* rend compte de « la tentative d'assassinat contre le sultan du Maroc ». Tentative bien artisanale, un homme ayant essayé de renverser le cheval du sultan en lançant sa voiture sur le cortège. Sortant du véhicule un couteau à la main, il est abattu. Bilan : deux policiers blessés par des balles perdues. Un premier encart affirme : « L'agresseur est un fanatique agissant isolément ». Mais, comme pour rééquilibrer une analyse politiquement peu satisfaisante, un deuxième encart titre sur la même page : « L'agresseur du sultan était membre de l'Istiqlal ». L'ennemi est identifié et le complot est patent. Pour preuve, l'agresseur est allé la veille faire aiguiser son couteau chez un voisin cordonnier qui est, de fait, déféré au parquet. L'Istiqlal, et derrière lui, Mohammed V ne peuvent avoir que des intérêts contraires à ceux du Maroc et de la France. Ainsi, « après l'attentat de Casablanca, Marocains et Français sont unis pour lutter contre le terrorisme » (*France-Madagascar*, 30 décembre 1953). Toujours les terroristes de l'Istiqlal, face à des personnalités marocaines qui, dans un télégramme au Général Guillaume, « affirment leur attachement à la cause franco-marocaine ». Cependant, on ne parle déjà plus d'un Maroc où tout est parfaitement calme.

Dans cette analyse gouvernementale et colonialiste de la situation du Maroc, qu'est devenu Mohammed V ?

L'opposition de l'Espagne à la politique française et son soutien à Mohammed V, « sultan légitime », déchaînent les passions au début de l'année 1954, mettant en même temps fin au silence enveloppant l'ex-sultan depuis son départ pour la Corse. « L'Espagne contre la France : le gouvernement de Madrid soutient les protestations des chefs politiques et religieux de Tétouan contre le sultan nommé à Rabat... » (*France-Madagascar*, 22 janvier 1954). Le ton monte dans les jours qui suivent. « Le dictateur de Madrid pêche en eaux troubles : les déclarations du petit *caudillo*⁵⁹ de Tétouan jointes à l'attitude du gouvernement espagnol attirent plutôt le mépris des divers milieux étrangers et français » (*France-Madagascar*, 23 janvier 1954). Pour justifier le bien-fondé de sa politique, la France oppose son bilan (déjà les aspects positifs de la colonisation !) à celui de l'Espagne : « Réalisations françaises et jalousie espagnole » (*France-Madagascar*, 26 janvier 1954). Ce même jour, Mohammed V réapparaît dans les colonnes du « journal le plus lu de Madagascar »⁶⁰. Un petit article, titrant « L'exil de l'ancien sultan du Maroc » annonce qu'il vient de se rendre à Bastia avec ses fils pour y prendre l'avion. Aucune destination n'est avancée, pas plus que le lien entre la crise diplomatique avec l'Espagne et le nouveau départ de Sidi Mohammed.

« L'ex-sultan du Maroc est attendu à Madagascar » est un des titres de la une du 27 janvier 1954 (*France-Madagascar*) associé, comme nous l'avons vu plus haut, au petit article « Les milliards du sultan ».

L'arrivée est un événement : « Une exclusivité *France-Madagascar* : L'EX-SULTAN DU MAROC À MADAGASCAR. Comme nous le prévoyions mercredi, Sidi Mohammed Ben Youssef est arrivé hier matin à Arivonimamo avec sa suite... » (30 janvier 1954). Les préparatifs font l'objet d'un compte rendu détaillé :

« Vers 9 heures, des camions de gardes de Madagascar, de troupes et de gendarmes arrivèrent sur le terrain d'aviation malgache et commencèrent à faire évacuer l'aérodrome et ses environs immédiats. À 10 heures, les personnalités du haut-commissariat [...] arrivèrent sur les lieux... Puis le service d'ordre fut mis en place et, cependant que deux gendarmes arrêtaient les voitures au carrefour de la route de Tananarive et de la route menant à l'aéroport, des militaires en armes étaient postés de part et d'autre de la piste... »

Comme pour tout bon reportage, il faut de l'émotion et du suspense :

« Une catastrophe fut évitée de justesse, au milieu de l'émotion générale, lorsque l'avion DC3 du haut-commissariat remontant vers le parking faillit

59. « Petit Caudillo » désigne le général Valino, gouverneur de Tétouan, capitale de la zone espagnole du Maroc.

60. Bandeau qui apparaît périodiquement à côté du titre *France-Madagascar*, « quotidien d'information ».

entrer en collision avec le Junker militaire commandé pour le transport des bagages des arrivants et qui se préparait à atterrir. L'accident fut évité grâce à la dextérité du pilote qui redressa son appareil dans une magnifique ressource et passa en rase-mottes au-dessus des arbres. Aux abords immédiats du terrain, des Sénégalais faisaient reculer les curieux et surtout les photographes... »

Et enfin, c'est l'arrivée, que l'on rattache à des souvenirs récents :

« À 10h.45, le DC4 FA, le même qui avait amené dernièrement le général de Gaulle à Madagascar, avec le même commandant de bord, apparut au-dessus de l'aéroport et atterrit... 10 minutes après, le fils aîné de l'ancien souverain du Maroc descendit l'échelle de coupée, vêtu d'un complet bleu sombre, portant sur le bras une gabardine bleu ciel et les yeux cachés derrière des lunettes noires. Le jeune homme évolua quelques instants en hésitant sur le terrain puis remonta dans l'appareil. Peu de temps après, Sidi Mohammed Ben Youssef descendait à terre accompagné de ses deux fils... Puis apparurent les neuf femmes accompagnant l'ex-sultan, toutes vêtues de la même gandoura grise mais ayant chacune les traits couverts d'un voile de couleur différente ; toutes portaient à la main le même petit sac de voyage... »

L'escale à Tananarive est de très courte durée. L'article ne souligne pas qu'aucun honneur militaire n'est rendu, pas plus que l'absence du Haut-commissaire :

« Un thé fut alors servi dans l'aérogare où la convoyeuse de l'avion fut invitée et au cours duquel le fils de Sidi Mohammed remercia en une courte allocution l'équipage qui les avait transportés. Pendant ce temps, les bagages des arrivants, en nombre considérable, étaient placés à bord du Junker militaire qui prenait l'air en compagnie d'un Dassault et d'un second Junker.

À 11 heures 27 enfin, l'ex-sultan, ses deux fils et les neuf femmes de sa suite s'embarquèrent à bord du DC3 du haut-commissariat qui décolla en direction d'Antsirabe.

Les voyageurs sont descendus au Centre d'accueil militaire de cette ville où ils doivent séjourner quelques temps ».

Ne bénéficiant pas de « l'exclusivité » de *France-Madagascar*, le *Journal de Madagascar* est nettement moins prolixe sur l'événement qui ne bénéficie que d'entrefilets dans la petite rubrique « Trois jours dans le monde ». (27 janvier 1954, le départ de Corse ; 30 janvier : « L'ex-sultan du Maroc [...] est arrivé [...] à Brazzaville [...], il partira pour Madagascar d'où il gagnera sa résidence définitive à Tahiti ou en Nouvelle Calédonie » ;

3 février : « L'ancien souverain du Maroc parti de Brazzaville est arrivé à Arivonimamo dans la matinée de vendredi »⁶¹.

Dès lors, la presse coloniale se désintéresse de Mohammed V. Son installation « définitive » à Antsirabe ne fait l'objet d'aucun article⁶². Ce n'est pas le cas de la crise marocaine qui, elle, continue à occuper les unes mais en occultant l'ex-sultan, « Ben Youssef étant devenu notre ennemi »⁶³.

Il est impossible de ne pas évoquer la personne de l'ancien sultan pour certains sujets. Ainsi, à l'occasion de la pétition des « 124 personnalités marocaines » envoyée au résident général Francis Lacoste, le *Tana-Journal*, tout comme *France-Madagascar* (28 juillet 1954), reprend l'extrait de la missive soulignant que le dialogue entre les deux pays « ne pourra être fructueux qu'en abordant franchement et sans équivoque le problème posé par la déposition de S.M. Sidi Mohammed Ben Youssef ». Ni l'un, ni l'autre, ne rappellent en cette occasion la présence à Madagascar de l'exilé d'Antsirabe. Il en sera ainsi durant toute la période qui nous intéresse.

De janvier 1954 à septembre 1955, la presse coloniale, ne profitant pas de la singularité que pourrait lui donner la présence de Mohammed V, reproduit une image sans originalité de la situation au Maroc (souvent englobé dans une présentation générale de l'Afrique du Nord). Ainsi, alternent la litanie des attentats « terroristes » et les messages rassurants, voulant donner l'illusion d'une situation maîtrisée (« Devant 2000 cavaliers des tribus, le sultan du Maroc arrive à Marrakech où il est reçu par la foule enthousiaste », *France-Madagascar*, 27 février 1954 ; « Au Maroc, les fêtes de l'*Aïd El Kebir* sont célébrés avec éclat », *France-Madagascar*, 12 août 1954 ; etc.).

Certains événements ont un écho particulier : l'assassinat de M. Lemaigre-Dubreuil (*France-Madagascar*, 13 et 16 juin 1955) et surtout les massacres d'Oued Zem (*France-Madagascar*, 22 et 23 août 1955). Les deux événements semblent se faire écho, focalisant la peur des extrémistes des deux bords. Lemaigre-Dubreuil, journaliste, partisan d'un rapprochement entre Français et Marocains, est victime, comme le déclare Pierre July, ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, du « contre-terrorisme qui, encore une fois, déshonore la France... » (article « Les affres du terrorisme

61. Pour la période de l'arrivée de Mohammed V, les collections du *Tana-Journal* sont manquantes aux ARM.

62. Sous réserve des lacunes des collections déposées aux ARM. Cependant, au vu des dépouillements que nous avons faits, un tel article semble très improbable.

63. *Tana-Journal*, « hebdomadaire illustré d'information », pour la « présence et défense des intérêts franco-malgaches », le 20 mai 1955. Extrait d'un article initialement publié par *L'Aurore* : « La situation en Afrique du Nord inquiète le gouvernement ».

marocain », 13 juin 1955). « Contre-terrorisme », terme particulièrement choquant qui semble légitimer une violence face à une autre, qui serait la seule vraiment terroriste.

Avec les massacres d'Oued Zem, on entre dans la peur coloniale. Le 22 août, en gros titre, « À Oued Zem, 50 Européens tués dont plusieurs femmes et enfants et de très nombreux blessés ». Une déclaration de Pierre July fait office de sous-titre : « Ce qui vient de se passer relève de la sauvagerie tout court ». Le lendemain, en lettres tout aussi grosses : « Le triste bilan officiel des victimes des massacres des 20 et 21 est de 95 tués et 20 blessés européens ». Touchant de petits colons installés dans le bled ou travaillant à l'usine des phosphates de Khourigba, la tuerie de Oued Zem est particulièrement ressentie à Madagascar. Le traumatisme de 1947 est encore très proche et l'on est en plus en pleine campagne pour l'amnistie des condamnés. Dans ce cadre, les massacres qui éclatent à l'occasion du deuxième anniversaire de la destitution de Mohammed V n'incitent pas la presse coloniale de Madagascar à la modération pour l'exilé d'Antsirabe. En sous-titre de l'ouverture de la conférence d'Aix-les-Bains, nous pouvons lire : « Un retour de Ben Youssef sur le trône ne doit pas être envisagé » (*France-Madagascar*, 24 août 1955). La situation va cependant évoluer rapidement.

En effet, comme l'avait pressenti Gilbert Grandval⁶⁴ dès sa nomination au poste de résident général à Rabat en juin 1955, la conférence d'Aix-les-Bains impose au gouvernement d'Edgar Faure qu'aucune solution n'est possible sans passer par Mohammed V (*France-Madagascar*, 27 août 1955 : « La question du trône doit être réglée avant tout, déclarent les représentants de l'Istiqlal »). Pour les Français de Madagascar, au fil des articles, l'Istiqlal n'est plus un mouvement terroriste mais un interlocuteur lui aussi incontournable. L'idée du retour du Mohammed V fait son chemin (*France-Madagascar*, 30 août 1955, « Le départ de Ben Arafa et le transfert de Ben Youssef en France sont réclamés par le PDI⁶⁵ »). Cependant, la presse coloniale s'obstine à ignorer la présence de Sidi Mohammed sur le sol malgache. La mission du général Catroux et la venue d'une délégation marocaine font sauter ce dernier blocage, révélant ainsi que Madagascar est au cœur de la crise marocaine. La seule succession des Unes nous permet suivre cette mise en lumière :

64. Le 21 juin 1955, *France-Madagascar* présente une « Biographie de M. Grandval, futur Résident de France au Maroc ». Six semaines plus tard, sa démission fait l'objet d'un grand article : « Les affaires marocaines : le résident général Grandval a officiellement démissionné ; le général Boyer de Latour le remplace à Rabat » (*France-Madagascar*, 1er septembre 1955).

65. Parti démocratique de l'Indépendance.

« Une délégation marocaine viendrait à Madagascar consulter Ben Youssef » (*France-Madagascar*, 2 septembre 1955).

« Une délégation de personnalités marocaines arrive aujourd'hui à Tananarive pour rencontrer l'Ex-Sultan⁶⁶ Sidi Ben Youssef » (*France-Madagascar*, 5 septembre 1955).

« Pendant que le général Catroux, ambassadeur de France, s'entretient à Antsirabe avec l'ex Sultan Ben Youssef, le général Boyer de Latour... » (*France-Madagascar*, 6 septembre 1955).

« Rien ne transpire d'Antsirabe où les entretiens continuent. Un premier rapport a été envoyé à Paris par le général Catroux » (*France-Madagascar*, 7 septembre 1955).

« Le secret est toujours observé sur les entretiens d'Antsirabe qui seraient sur le point de se terminer. Un nouveau rapport a été envoyé au gouvernement. Deux membres de l'Istiqlal sont attendus à Antsirabe » (*France-Madagascar*, 8 septembre 1955).

« La délégation marocaine a quitté Antsirabe. Les entretiens continuent entre le général Catroux et l'ex-sultan » (*France-Madagascar*, 9 septembre 1955).

« Une délégation du Parti Démocratique de l'Indépendance au Maroc arrive cet après-midi à Arivonimamo. Les entretiens d'Antsirabe sont sur le point de se terminer : le général Catroux quitterait le territoire aujourd'hui ou demain » (*France-Madagascar*, 10 septembre 1955).

« Les entretiens d'Antsirabe ont trouvé leur conclusion... Sidi Mohammed Ben Youssef et sa suite quitteraient Madagascar vers le 25 septembre. La délégation du PDI a eu une première conversation avec l'ex-Sultan. Contrairement à ce qui avait été annoncé, une délégation de l'Istiqlal arrive aujourd'hui à Tananarive » (*France-Madagascar*, 12 septembre 1955).

Durant les entretiens et jusqu'au départ définitif du sultan le 30 octobre 1955 (départ annoncé « imminent » le 21 novembre par le *Tana-Journal* mais repoussé pour raisons météorologiques), aucun article ne sera consacré à la vie de Mohammed V à Antsirabe. Pendant ce dernier mois, la presse s'attarde sur les dernières tentatives du pacha de Marrakech pour imposer le maintien

66. Toutes les variations dans l'orthographe de « ex-sultan » ne font que reprendre la diversité que l'on trouve dans les titres.

de Ben Arafa⁶⁷, avec le soutien de Boyer de Latour⁶⁸, plus que de la France, Edgar Faure ayant fait son choix⁶⁹.

Le 24 septembre, un article en pages intérieures se risque à une critique de la politique française au Maroc (*France-Madagascar*, « Le drame marocain », par Jean-Claude Boustra, sans doute repris d'un journal métropolitain). Le lecteur de Madagascar y trouve expliqué ce qui lui a échappé depuis le début :

« Que le sultan actuel [Ben Arafa] soit impopulaire, qu'il soit ignoré dans le peuple, c'est un fait... Mais peut-être l'événement le plus important est l'incroyable popularité du souverain déposé qui, d'Antsirabe, peut ramener le calme et la tranquillité dans son ancien royaume comme au contraire le plonger dans une guerre civile atroce... »

C'est seulement le 16 novembre 1955 que l'on peut lire dans *France-Madagascar* un article de Norbert Zafimahova (sénateur)⁷⁰, « De l'Afrique du Nord à Madagascar », mettant en parallèle les deux territoires (en s'appuyant plus sur le cas tunisien). Le propos est simple : il faut éviter de répéter à Madagascar les fautes commises en Afrique du Nord.

« Nul aujourd'hui ne peut assurer en effet que le calme dont jouissent l'Afrique noire et Madagascar puisse durer indéfiniment si l'on ne fait rien dans le sens du progrès... »

Pourtant l'histoire coloniale de ces dernières années devrait apprendre que les masses autochtones ont pris [...] conscience de leur existence et qu'on ne saurait indéfiniment repousser les solutions de justice qu'elles sont en droit d'attendre.

67. À titre d'exemples, toujours en une de *France-Madagascar* : « "Je ne connais qu'un sultan : Sidi Mohammed Ben Moulay Arafa", aurait déclaré le Glaoui » (13 septembre 1955) ; « Un communiqué du Palais impérial réaffirme la volonté du sultan Ben Arafa de se maintenir sur le trône » (15 septembre 1955)...

68. Boyer de Latour sera remplacé à la résidence générale le 8 novembre 1955 par André-Louis Dubois.

69. Le problème est maintenant d'obtenir le départ de Ben Arafa sans perdre la face. Le 20 septembre 1955, le grand titre de *France-Madagascar* est : « Le colonel Touya venant de Paris a eu un entretien à Antsirabe avec l'ex-sultan Ben Youssef. "Nous ne pouvons aller aussi vite que nous le voudrions. Il y a des questions de personnes, délicates à résoudre", a déclaré le président Edgar Faure ».

70. Norbert Zafimahova fut sénateur de Madagascar de 1948 à 1958. Élu en 1948 sous l'étiquette Padesm (Parti des déshérités de Madagascar), il siège dans le groupe des « indépendants d'Outre-Mer » (voir la bibliographie sur le site : www.senat.fr). Président de l'Assemblée constituante et législative de Madagascar à partir du 16 octobre 1958, candidat à la présidentielle contre Philibert Tsiranana en 1959, il meurt le 3 juillet 1974 dans un accident d'avion.

Madagascar en est à ce carrefour...

[...] des réformes qu'il ne faut plus tarder à appliquer [...] l'établissement du collège unique...

C'est là une attitude en accord avec son passé et c'est le souhait de tous les Malgaches qui se refusent à la haine, au séparatisme, de tous ceux qui veulent rester français. »

Madagascar doit éviter le piège nord-africain. C'est bien l'angoisse que révèle depuis deux ans cette passion de la presse coloniale pour les événements du Maroc. En même temps, elle n'est pas capable de s'affranchir de réflexions sécuritaires, sans doute hantée par le souvenir de 1947, qui la conduisent, avec le soutien de ses lecteurs, à suivre aveuglément la position du gouvernement français. Ainsi, en même temps qu'elle se passionne pour le sujet, elle occulte le personnage de Mohammed V malgré sa présence à Antsirabe.

Passionné tout autant par le sujet, le positionnement de la presse nationaliste sera bien évidemment très différent. Nous avons travaillé avec des journaux suivants dans les collections des ARM : *Antson'ny Nosy* (Hebdomadaire « populaire »⁷¹ dont seuls les numéros de janvier/février 1954 sont disponibles) ; *Ny Antsika* (Année 1954, journal dans la mouvance de Philibert Tsiranana, futur président de Madagascar) ; *Imongo Vaovao* (Hebdomadaire proche du Parti Communiste, auquel collabore Gisèle Rabesahala. De juin à novembre 1955, 13 numéros y abordent la question marocaine) ; *Voromahery* (journal du PADESM⁷², pour lequel nous n'avons que quelques numéros isolés pour la période qui nous intéresse) ; *Fandrosoam-baovao* (Hebdomadaire nationaliste modéré, légaliste et anticommuniste, dont la collection est complète pour 1955. Durant cette année, 26 numéros consacrent des articles au Maroc) ; *Malagasy Vaovao* (Quotidien dirigé par Arsène Ramahazomana, futur membre fondateur de l'AKFM⁷³. La collection est quasiment complète pour les années 1954/1955⁷⁴, durant lesquelles plus de 150 articles traitent du Maroc et de Mohammed V).

71. Journal nationaliste de gauche, proche des milieux socialistes.

72. PADESM, PARTI des DEShérités de Madagascar. Voir Jean Roland Randriamaro, « Entre collaboration et résistance : le PADESM », pages 47 à 66, *Tsingy* n°8, 2008.

73. *Antoko'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara* : Parti du Congrès pour l'Indépendance de Madagascar, fondé en 1958 à Tamatave.

74. Il manque : mai et juin 1954 ; novembre, décembre 1954 et janvier 1955 ; et hélas pour notre sujet juillet et août 1955.

Seul *Ny Antsika* se désintéresse de la question marocaine⁷⁵, préférant, en juin-juillet 1954, suivre de ville en ville le voyage en France de Philibert Tsiranana.

Le 9 février 1954, à l'occasion de l'arrivée de Mohammed V à Madagascar, *Antson'ny Nosy* le qualifie de « souverain détesté de son peuple »⁷⁶. Cette perception négative ne reflète pas l'orientation générale de la presse nationaliste, qui soutient Mohammed V, et accorde beaucoup plus d'importance que la presse coloniale à la présence du sultan à Antsirabe. Le *Malagasy Vaovao* (31 janvier 1954) dénonce la situation créée par la France. Le 5 février, il s'interroge : Le sultan (et jamais « l'ex-sultan ») va-t-il rester à Madagascar ? Ce ne serait pas bien pour les Malgaches que leur pays devienne une terre d'exil, une prison au moment même où ils réclament le retour de leurs députés, Raseta et Ravoahangy, eux-mêmes embastillés dans la forteresse de Calvi en Corse⁷⁷. Nous sommes en effet, comme nous l'avons déjà souligné, au moment où circulent les pétitions pour l'amnistie de tous les condamnés des « événements » de 1947. Dans les jours qui suivent, nous trouvons dans *Malagasy Vaovao* de petits articles « de proximité », qui font défaut dans la presse coloniale. Le sultan est choyé à Antsirabe, où la vaisselle en porcelaine du centre d'accueil est remplacé par de l'argenterie. On y installe aussi des tapis en laine, et des réfrigérateurs⁷⁸. Le journal rapporte également cette curieuse comparaison d'un journaliste français entre les exigences (exorbitantes) de Mohammed V et celles (beaucoup plus modestes) de Pétain, quand il était détenu !⁷⁹. Le deuxième article souligne que 40 familles *vazaha* ont dû quitter le centre pour laisser la place. Politesse très malgache, il ne faut oublier personne... Il est encore question que l'exilé parte pour Tahiti, « petit Paradis », mais le sera-t-il pour le Sultan exilé ?⁸⁰ Deux semaines plus tard, il apparaît que Mohammed V va s'installer plus durablement que prévu à Ant-

75. Deux articles abordent le Maroc sous une axe très colonial : le 24 avril 1954, « Casablanca, ville témoin », et le 30 avril 1954, « Une présence française au Maroc : l'hôpital Cocard (Fès) » extraits de *Paroles de France* de Raoul Follereau.

76. Dans un petit article en pages intérieures « *Any Maroka* ». (Toutes les traductions pour le paragraphe qui suit ont été effectuées par Lanto Ranaivosoa)

77. Pages intérieures du *Malagasy Vaovao* du 5 février 1954, article « *Hipetraka mihitsy eto amintsika ve ny Sultan Youssef* »

78. *Malagasy Vaovao*, 9 février 1954, article « *Ny Mpanjakan'i Maroka* » (Le Roi du Maroc).

79. Faisant certainement (car le journaliste malgache suppose qu'il s'agit de Pétain, son collègue français, parlant d'un Maréchal : la source n'est pas précisée !) référence à la résidence surveillée de l'Île d'Yeu, où Pétain décède en 1951.

80. *Malagasy Vaovao*, 11 février 1954, article « *Any Tahiti ihany* ».

sirabe. Nous suivons alors les préparatifs pour l'installation à l'hôtel des Thermes⁸¹. La semaine suivante, le 27 mars 1954, le journal formule le souhait que Mohammed V soit rapatrié. Le gouvernement français fut sans doute sensible à l'argument : les fêtes de Pâques approchent, et il faut que les Malgaches puissent profiter de l'hôtel des Thermes⁸². Entre humour bon enfant et considération pour le monarque marocain, le ton est donné, bien différent de celui de la presse coloniale. Jusqu'en septembre 1955, *Malagasy Vaovao* suit assidûment les événements d'Afrique du Nord, mêlant souvent Tunisie et Maroc. Pour les derniers mois de Mohammed V à Madagascar, suivons également les positions de *Fandrosoam-baovao* et d'*Imongo Vaovao*.

La présentation par *Fandrosoam-baovao* de la rencontre avec le général Catroux se fait sur un ton plutôt neutre (9 septembre 1955). Neutralité certes, mais en parlant toujours du « sultan Ben Youssef » (et non de l'« ex-sultan » comme le fait au même moment *France-Madagascar*), et en regrettant que les négociations n'avancent pas assez vite (23 septembre 1955).

Le ton est beaucoup plus militant à *Imongo*. Les entretiens avec Catroux doivent ouvrir une réflexion plus large que le simple Maroc. « C'est Antsirabe qui va régler la question des colonies françaises »⁸³ (9 septembre 1955). *Imongo* salue l'action des « partis nationalistes marocains » et « Roi Sidi Mohammed grâce à qui « toutes les colonies doivent être optimistes ». Toujours dans son édition du 9 septembre, alors que le Sultan est à Tananarive, et peut y rencontrer « des journalistes de Paris », *Imongo* dénonce qu'il n'y a aucune information pour les journalistes malgaches. Il appelle le Syndicat de Presse à protester auprès des autorités françaises pour la défense de la liberté de la presse.

L'évolution au Maroc permet le retour de la liberté politique et de la démocratie, en particulier pour *Imongo* avec l'autorisation du Parti Communiste Marocain (« *isan'izany ny Antoko Komonista Maraokana* », 4 novembre 1955). Le 11 novembre *Imongo* annonce à la fois le remplacement de Boyer de Latour par Dubois, comme Résident Général à Rabat, et le retour du Sultan au Maroc pour le 16. Autant d'événements qui mettent fin à la crise marocaine.

81. *Malagasy Vaovao*, 18 mars 1954, article en première page « *Ny Sultan'i Maroka taloha* ». A noter une confusion qui persistera, l'hôtel des Thermes étant appelé « hôtel Terminus ».

82. *Malagasy Vaovao*, 27 mars 1954, article « *Mihetsika indray ny ao Maroka* ». Plus sérieusement, avant de se soucier des fêtes de Pâques des Malgaches, le journal demande bien évidemment le retour du sultan pour le bien du Maroc.

83. Titre de l'article d'*Imongo* : « *Antsirabe, ve no hitondra fandrindrana amin'ny raharahan'ny zanatany frantsay,* »

De son côté *Malagasy Vaovao* souligne au moment des entretiens avec Catroux que « le monde entier regarde Antsirabe » (8 septembre 1955) ce qui l'amène à s'interroger sur « Antsirabe et son mystère » (« *Antsirabe sy ny misiteriny* », 13 septembre 1955). En effet, comment expliquer que le monde soit braqué sur cette « petite ville thermale » et que sur place, rien ne semble se passer, la vie continuant indifférente... Le 15 octobre, en commentant les résultats du vote à l'assemblée nationale (voir plus loin), le journal titre : « *Sambatra lahy Maroka e !* » (« Que le Maroc est heureux ! »)

La presse nationaliste s'est indéniablement beaucoup mieux appropriée la crise marocaine, et la présence de Sidi Mohammed à Antsirabe que la presse coloniale, qui reste muette sur ce dernier point. Silence sur l'exil de Mohammed V d'autant plus surprenant que des personnalités en mission pour la France se sont succédé sur les hauts plateaux malgaches.

IV. Antsirabe, capitale du Maroc

Dès le 20 août 1953, la France est de fait en situation d'échec. Le général Guillaume n'a pas obtenu l'abdication de Mohammed V. Le clan autour du maréchal Juin essaie de se persuader que Ben Arafâ est légitime et soutenu par la population. Les premiers mois d'exil en Corse sont bien des mois d'isolement dans des conditions assez pénibles. Par contre, au moment de l'arrivée à Antsirabe, la situation a déjà beaucoup évolué. Ben Arafâ est rejeté par les Marocains et l'aura de Sidi Mohammed ne fait que grandir. Même si le gouvernement français ne peut l'admettre, il devient vite évident qu'aucune solution à la crise marocaine n'est possible sans « l'ex-sultan ». Antsirabe devient de fait la capitale du Maroc !

En Mars 1954, le gouvernement envoie à Antsirabe Lemarle, qui a le rang de ministre plénipotentiaire. Sa mission est d'obtenir l'abdication de Mohammed V, contre une installation en France, avec tous les honneurs. Pour obtenir satisfaction, le gouvernement opère un véritable chantage sur les biens du sultan, comme nous l'avons déjà évoqué. Il n'est donc pas surprenant que l'administrateur-sequestre, M. Rouyre accompagne le ministre. De son côté, Sidi Mohammed est assisté de son fils, et de Si Maamri (ancien précepteur du Roi, puis de ses fils), qui a été autorisé à accompagner le ministre de la France⁸⁴. Lemarle comprend très vite qu'il n'obtiendra pas l'abdication. Cette première négociation à Antsirabe aboutit donc à un compromis.

84. Dépêche AFP du 24 avril 1954, ANOM, Madagascar, pm 266.

« À l'issue des conversations que Nous avons eues avec vous en tant que plénipotentiaire du Gouvernement Français, Nous Nous engageons solennellement à Nous abstenir, Nous et Nos enfants, de toute activité politique, spécialement de tout acte de nature à troubler l'ordre au Maroc, en France et dans les territoires de l'Union Française.

Nous désirons en particulier préciser que Nous démentirions toute parole ou écrit qui Nous seraient attribués et qui seraient en contradiction avec cet engagement.

Nous référant à Notre lettre du 24 août 1953 adressée à Son Excellence M. Georges Bidault, Nous déclarons comprendre parfaitement les considérations de sécurité et d'ordre public qui s'imposent au Gouvernement de la République et que néanmoins ces consignes ne nous paraissent pas inconciliables avec la liberté dont bénéficient ceux qui sont les hôtes de la France.

Dans cet ordre d'idées, Nous constatons avec satisfaction que les mesures prises à Notre égard telles qu'elles sont actuellement appliquées par les autorités administratives de Madagascar, sont dans l'ensemble, les meilleures, compte tenu des possibilités locales.

Toutefois, Nous exprimons l'espoir que les circonstances permettront au Gouvernement de la République d'accéder à Notre désir formulé à maintes reprises de résider en France car ni Nos mœurs ni Nos habitudes et encore moins Notre civilisation ne Nous prédisposent à un séjour prolongé à Madagascar »⁸⁵.

La France accepte cet engagement politique *a minima*, mais il n'est pas question que « l'ex-sultan » s'installe en France. Son maintien à Madagascar, plutôt qu'un nouvel éloignement est la seule concession que fait le gouvernement⁸⁶, relâchant certes un peu la pression financière, sans renoncer réellement à ce moyen d'action. Le 4 avril, le docteur Dubois-Roquebert arrive, appelé pour l'accouchement de Lala Bahia. Le jour même, il est invité à la table du sultan, en compagnie de Moulay Hassan, de Lemarle et du colonel Touya. Nouveau soutien et renfort pour Sidi Mohammed, même s'il n'est pas associé directement aux négociations.

On peut considérer ce résultat comme un échec pour le gouvernement Laniel. La question du statut de « l'ex-sultan » n'a pas été réglée. Ce que l'on appellera maintenant la « question du trône » est résolument au cœur de la

85. Télégramme de M. Lemarle, le 23 mars 1954, de Antsirabe à Tananarive, pour transmission au ministère de la France d'Outre-mer. Archives du Haut-commissariat général à Madagascar, ANOM dn 658, cité par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 91. Cette déclaration sera officialisée par un courrier du sultan le 4 avril.

86. Élément souligné dans une dépêche AFP du 24 avril 1954 : « On remarque à ce sujet, dans les milieux diplomatiques, que la résidence définitive de l'ancien Sultan est désormais Madagascar et qu'il n'est plus question de l'envoyer ni à Tahiti, ni dans toute autre île de l'océan Pacifique ». ANOM, Madagascar, pm 266.

crise marocaine. Les nationalistes en font un préalable à toute forme de discussion. À l'opposé de ce que recherchaient Juin, Guillaume et Bidault, Mohammed V est maintenant incontournable. Ce blocage que la France a elle-même provoqué est perceptible lors du remplacement du général Guillaume par Francis Lacoste, lui aussi poussé par le clan Juin auprès de Bidault. Sans instruction officielle de ce dernier⁸⁷, sa tâche se limite à ne « rien faire qui puisse engager l'avenir » sous le gouvernement Mendès-France⁸⁸.

Mohammed V s'est engagé à ne pas avoir « d'activité politique ». Le terme est ambigu car, s'il ne mène effectivement aucune activité publique à Madagascar, il n'est pas en dehors de la vie politique, activité qu'il dirige « en coulisse avec une facilité étonnante »⁸⁹. Le docteur Dubois-Roquebert, et Maître Izard peuvent venir le voir assez librement, assurant ainsi le lien avec les milieux parisiens, ce que certains dénoncent : « Comment ne pas voir qu'il existe à Paris un groupe d'hommes et un groupe de journaux qui se sont donnés pour tâche [...] la défense de la personne et des intérêts de Mohammed Ben Youssef... »⁹⁰

Il serait sans doute abusif de parler d'un lobby « youssefiste », mais les réseaux de Izard, Weil et Dubois-Roquebert sont importants. Nous avons évoqué les liens de M^e Weil avec Bidault et Mendès-France. M^e Izard, par le « comité France-Maghreb », est en relation étroite avec François Mauriac. Dubois-Roquebert, qui fréquente lui aussi les salons parisiens, est surtout un ami de Lemaigre-Dubreuil, entrepreneur et directeur de presse au Maroc. Ils gravitent autour de Pierre Clostermann, député et lui-même entrepreneur au Maroc, qui signale dès août 1954 « que la chambre de commerce de Casablanca et le patronat français en sont venus à changer d'opinion sur la validité de l'opération du 20 août 1953 »⁹¹. En d'autres mots, certains milieux d'affaires français au Maroc considèrent que la situation créée par la déposition du roi est néfaste à leurs activités. Cela les amène à des contacts avec l'Istiqlal (qui sont à l'origine de l'assassinat de Lemaigre-Dubreuil le 11 juin 1955) et à souhaiter le retour rapide de Mohammed V.

87. Lacoste est nommé quelques jours avant que le gouvernement Laniel, dont Bidault est ministre des Affaires étrangères, ne soit renversé, puis remplacé par le gouvernement Pierre Mendès-France.

88. Jacques Valette, *La France et l'Afrique*, Tome 2 *L'Afrique française du Nord 1914-1962*, SEDES 1993, page 194.

89. Ibid. page 184.

90. Cité par Jacques Valette, *op. cit.*, page 186, d'après Vincent Auriol, *Journal du Septennat*, VII, page 732, note 57.

91. Cité par Jacques Valette, *op. cit.*, page 192, d'après Pierre July, *Une république pour un Roi*, page 81.

Entre le 26 et le 30 avril 1954, le sultan rencontre pour la première fois ses avocats. M^e Izard et M^e Weil sont à Antsirabe à titre professionnel, pour la défense des intérêts privés de Sidi Mohammed. Nous avons cependant déjà montré que leurs actions iront bien au-delà...

Durant ces premiers mois à Madagascar, Mohammed V reçoit la visite prestigieuse du professeur Louis Massignon, le grand islamologue. Le général De Gaulle également, dans un échange épistolaire, lui fait part de son soutien : « ... je ne saurais oublier l'amitié et le loyalisme témoignés à la France à l'heure de l'épreuve par Sa Majesté Sidi Mohammed Ben Youssef ». Si Bekkaï⁹² fut chargé de transmettre la réponse du sultan :

« Notre majesté a été on ne peut plus sensible au sentiment exprimé par le général De Gaulle qui a su dans ce moment pénible et douloureux lui manifester sa sympathie et sa solidarité. Qu'il soit assuré de notre gratitude, nous n'attendions pas moins de son cœur généreux et de notre fraternité d'armes. »⁹³

Pour De Gaulle, la politique menée au Maroc est une erreur. Il aura l'occasion de réaffirmer sa position, en particulier à Gilbert Grandval, qui vient le consulter à la veille de sa prise de fonction en juin 1955. De Gaulle estime alors que, quelle que soit l'approche que l'on fasse de la crise marocaine, « il n'y a d'autre issue que la réinstallation de Sidi Mohammed Ben Youssef sur le trône chérifien. »⁹⁴

La chute de Laniel, et l'arrivée de Mendès-France à la tête du gouvernement français en juin 1954 ouvrent des perspectives nouvelles, perçues comme plus encourageantes depuis Antsirabe. Malheureusement, le dossier marocain n'est pas prioritaire pour Pierre Mendès-France par rapport aux problèmes indochinois et tunisien : plusieurs mois passent donc sans avancée

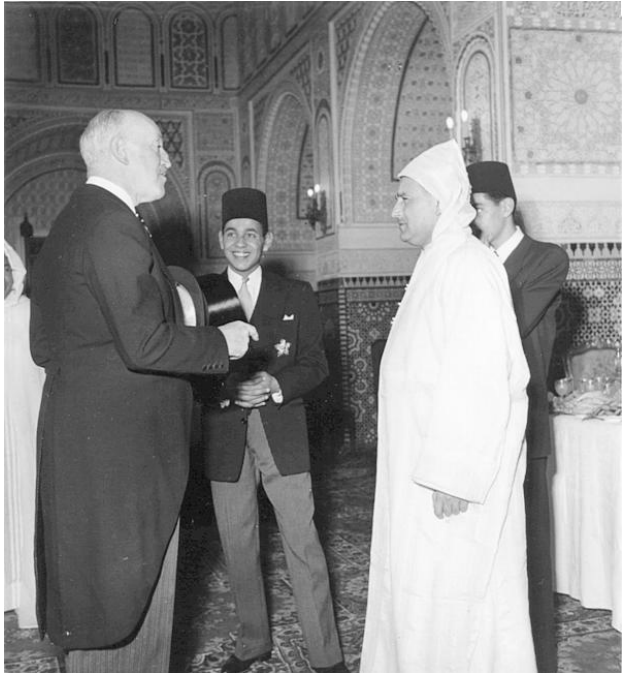
92. Ancien pacha de Séfrou, Si Bekkaï, « Colonel de l'Armée française, a laissé une jambe devant Sedan en 1940. Depuis la guerre, l'attachement à son Souverain l'a emporté chez lui sur toute autre considération et il a mieux aimé, en 1953, renoncer à son pachalik et se condamner à l'exil en même temps que Mohammed V que de couvrir sa déposition » (Gilbert Grandval, *Ma mission au Maroc*, page 21). « Son rôle est déterminant. C'est un personnage complexe. Il est bien connu de tous ses anciens camarades [de l'armée], qui ont servi au Maroc. Par eux [...], il touche le secrétaire d'Etat chargé de l'Afrique du Nord, July ... Tous l'écoutent, notent ses propos et les rapportent aux membres du gouvernement... » (Jacques Valette, *op. cit.*, page 187). Soutenu par M^e Izard, c'est lui que Gilbert Grandval rencontre pour préparer sa prise de fonction, puis pour préparer les négociations avec l'Istiqlal et le PDI, lui-même n'étant membre d'aucun parti (voir Gilbert Grandval, *Ma mission au Maroc*, Plon 1956, pages 21, 89, 98 et 100).

93. Cité par Gilbert Grandval, *op. cit.*, page 174.

94. Gilbert Grandval, *op. cit.*, page 8.

notable. De plus, le nouveau président du Conseil est assez ignorant du dossier, ce qui explique sans doute la curieuse initiative qui va suivre.

**Le docteur
Dubois-Roquebert,
Moulay Hassan et
Mohammed V,
vers 1950** (*Mohammed V, Hassan II, tel que je les ai connus*, www.maroc-lodge.com/livre/Livre/index.htm#top).



À la mi-octobre 1954, le gouvernement sollicite le docteur Dubois-Roquebert, à l'occasion d'un de ses voyages à Antsirabe, « pour transmettre sa pensée et recueillir le point de vue de Sa Majesté ». Cependant, il ne s'agit que d'une mission officieuse, dans le cadre d'un voyage à caractère privé. Le médecin n'avait « aucune qualité pour engager le gouvernement ». Ainsi, le 18 octobre, dès son arrivée à Antsirabe, il fait part au sultan de « la ferme volonté [du gouvernement] d'apporter coûte que coûte, et dans un très proche délai, une solution à la question marocaine » et de « l'espoir que l'ex-Souverain l'aiderait étant entendu que cela signifierait pour lui son transfert en France ». La solution envisagée par le gouvernement Mendès-France est pour le moins surprenante : placer un nouveau sultan (un troisième !) sur le trône, mais cette fois avec l'aval de Mohammed V ! Moins surprenante fut la réponse de l'exilé qui « refusa catégoriquement le fait de cautionner un nouveau Sultan ». Sentant cependant qu'il y avait une carte à jouer, il indiqua au Docteur Dubois-Roquebert qu'

« il était disposé à accorder son concours le plus large au Gouvernement Français afin d'étudier avec lui toute solution susceptible d'éclaircir la situation. Toutefois, avant d'entreprendre une telle étude, le Souverain posait comme condition essentielle son retour en France et cela, moins pour des raisons de convenance personnelle que pour des raisons politiques ».

De retour à Paris le 23 octobre, Dubois-Roquebert rend compte à Christian Fouchet :

« Lorsque je rapportais ce refus catégorique d'abdiquer au ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, je pouvais constater que la déconvenue du gouvernement français était complète et d'autant plus grande que ce refus avait été exprimé à ma personne ».

Le lendemain, c'est au tour du résident général au Maroc de recevoir le médecin personnel du sultan :

« M. Francis Lacoste m'interrogea sur ma mission dont je lui exposais succinctement le but et le résultat. Je lui développai mon point de vue tel que je l'avais exprimé à M. Christian Fouchet, lequel concluait à la nécessité de ramener Sidi Mohammed Ben Youssef en France, le plus rapidement possible et sans conditions⁹⁵. En prenant congé du Résident, je lui affirmai que, si une telle décision était adoptée par le gouvernement, et que, si les Marocains apprenaient que c'est à lui qu'il fallait en attribuer l'initiative, son crédit s'affirmerait et que de grandes réalisations lui deviendraient possibles. »⁹⁶

Curieuse mission confiée par la France à cet intime du sultan, et perdue d'avance. Imaginer la nomination d'un troisième sultan est la preuve de l'échec de la politique française construite autour du personnage de Ben Arafa. Dans ce cadre, comment penser à une approbation de Mohammed V qui pourrait être interprétée comme une abdication au moment où sa ligne politique apparaît enfin payante ? Même si, à l'issue de ce curieux marchandage, la situation semble inchangée, une fois de plus, c'est l'exilé d'Antsirabe qui en sort renforcé.

Christian Fouchet n'a sans doute pas été aussi convaincu que le médecin du sultan ne le croit de la nécessité de le ramener en France au plus vite et sans condition. Une semaine plus tard, c'est en lui donnant cette fois un mandat beaucoup plus officiel que le gouvernement a recours à M^e Izard pour négocier. Avant son départ, l'avocat a eu un entretien tendu avec Pierre Men-

95. Francis Lacoste n'adoptera pas cette vision, et restera un farouche opposant au retour de Mohammed V.

96. Toutes les citations concernant la « mission » du Docteur Dubois-Roquebert sont extraites de son ouvrage, *op. cit.*, chapitre « [Ma mission officielle pour le Gouvernement Français auprès de Sa Majesté Mohammed V à Madagascar](#) ».

dès-France. Celui-ci lui fait comprendre qu'ayant eu le soutien du maréchal Juin sur la question tunisienne, il lui doit de suivre ses idées sur le Maroc. L'abdication demeure l'exigence initiale du cabinet et l'obstination de l'exilé ne serait pas « sans périls pour les conditions de sa retraite et la situation future des ses biens »⁹⁷. La marge de manœuvre est donc infime. Il ne peut que constater l'impasse dans laquelle on se trouve depuis le voyage du docteur Dubois-Roquebert : d'un côté, « le gouvernement exige l'abdication consentie à Madagascar », de l'autre « S. M. refuse toute abdication et même toute décision avant sa venue en France ». Dans l'avion qui le conduit à Tananarive, il établit le bilan suivant : la France admet que « Ben Arafa est condamné », qu'il n'y a « pas de solution possible sans l'accord de S. M. » (Mohammed V), et que le « gouvernement doit trouver immédiatement un moyen de relancer l'opération ». Du côté du sultan, on attend le départ de Ben Arafa en écartant « abdication » et « troisième homme ». D'autre part, M^e Izard estime que tout accord signé à Madagascar « sera suspect » aux yeux des Marocains. Il imagine ainsi de « négocier à Madagascar un accord définitif », qui « ne sera signé et publié qu'après l'arrivée du sultan en France » et introduit l'idée de la mise en place d'un « conseil de régence ». À Tananarive, Moulay Hassan l'attend. Durant les trois heures de route pour Antsirabe, Izard expose son projet au prince, qui est au volant : « À ma grande surprise, il n'y a aucun débat. Le prince m'écoute et me questionne, puis m'apporte d'emblée une complète approbation. Il me promet tout son appui auprès de son père... »

Cependant, un sujet ne souffrira aucune transaction possible : le principe de sa légitimité. Le soir même, Izard dîne avec le sultan et son fils à l'hôtel des Thermes. L'entretien se prolonge très tard. « Le souverain se montra très réticent ». La controverse dure deux jours :

« Il ne contesta point cependant l'utilité, pour la France et le Maroc, d'une reprise des relations normales, pour l'instant totalement bloquées. Il approuva sans hésitation ma suggestion de désigner, comme représentant éventuel au Conseil de Régence, Si Bekkaï, avec qui j'étais en relations fréquentes... Il refusa toutefois de me donner un accord définitif, me demanda de discuter de tout avec les dirigeants nationalistes réfugiés à Paris et de lui rendre compte de nos conversations. Il fixerait sa position d'après les résultats de cette enquête... »

De retour à Paris, M^e Izard consulte les représentants de l'Istiqlal, Si Bekkaï, et dans un deuxième temps le PDI. Les échanges avec Antsirabe sont

97. Georges Izard, revue *Études méditerranéennes*, n° 4, 1958, « le secret d'Antsirabe », pages 61 à 75 pour toutes les citations suivantes sur le « plan Izard ».

nombreux. À la mi-décembre, Mendès-France informe Izard qu'il envisage « d'inscrire en janvier la question du Maroc sur son calendrier et qu'il l'invitait à le revoir ». Rendez-vous est pris pour le 30 décembre. Izard presse Antsirabe de faire parvenir une note au plus vite. « C'est ainsi que fut signée par Sidi Mohammed Ben Youssef la lettre-programme qu'il m'envoya le 26 décembre 1954. » Les grandes lignes du projet y étaient acceptées⁹⁸, un « Conseil gardien du trône » se substituant au « Conseil de régence ». Sur le fond, c'est le retour de Mohammed V qui est programmé par le « Plan Izard », ou « Plan du 26 décembre ». La lettre arrivera entre les mains d'Izard début janvier mais ce retard est sans importance. L'avocat et le Président du Conseil se rencontrent bien le 30 décembre mais la situation politique française a évolué. Le gouvernement Mendès-France se sait déjà condamné. « La certitude de sa chute enlevait à ma communication tout intérêt immédiat... Nous parlâmes d'autre chose. »

La question marocaine passe donc entre les mains du président Edgar Faure qui ne reprend véritablement le dossier qu'en juin. Six mois sont perdus, six mois dramatiques si l'on considère la dégradation de la situation au Maroc.

Pourquoi ce nouveau délai ? Si l'on en croit M^e Izard, « Edgar Faure refusa à plusieurs reprises d'aborder le sujet ». Pour lui, une solution n'a de sens que si elle est « parlementairement possible ». Or il sait qu'aucune majorité

98. « À la lumière des entretiens que Nous avons eus avec vous, cher maître, une possibilité de solution est apparue et nous nous sommes mis d'accord sur un plan constructif dont l'avantage réside dans le fait qu'il rassemblera autour de lui une certaine convergence d'opinions, ce qui n'était pas le cas pour les plans élaborés auparavant. »

Ce plan comprend : une phase de négociations officieuses et secrètes à Madagascar et une phase ultérieure de négociations ouvertes, libres et finalement publiées en France. L'articulation de ce plan est la suivante :

I. Création d'un Conseil gardien du Trône, avec possibilité pour Nous de désigner personnellement un de ses membres. Ce conseil aurait pour rôle d'être dépositaire, provisoirement, des attributs du souverain.

II. Institution d'un gouvernement marocain provisoire de négociations... Son rôle serait triple : 1°) Il aurait pour but de négocier avec le gouvernement de la République les bases d'un nouvel accord [...] garantissant au Maroc l'intégrité de sa souveraineté et admettant l'interdépendance du Maroc et de la France... 2°) Promouvoir les réformes institutionnelles en vue d'établir au Maroc un régime de monarchie constitutionnelle... 3°) [Pour résumer, ce troisième point a pour but de définir et défendre les droits des Français au Maroc]... » (extrait de la lettre du 26 décembre de Mohammed à M^e Izard, citée par Ch. Lauvernier, *op. cit.*, page 120, Fonds Paret, Maroc, carton n°II, Archives de l'Institut d'histoire du temps présent, Paris).

ne pourrait se dégager sur un changement d'orientation politique au Maroc. « M. Edgar Faure, selon son expression, laissait donc "au frigidaire" le règlement de l'affaire marocaine par des voies nouvelles. » Ce n'est qu'après l'assassinat de Lemaigre-Dubreuil qu'Edgar Faure ouvre le dossier. La position de M^e Izard est alors relativement ambiguë puisqu'il se contente d'exposer son interprétation de la question.

« Je ne lui communiquai pas la lettre, dont il ne connut qu'un résumé... En commentant la pensée du sultan, j'indiquai au président dans quelles conditions il avait été rédigé ; je lui déclarai qu'il appartenait à son gouvernement de l'amodier encore, s'il le pouvait ; j'ajoutai qu'après mes longs efforts, dans une atmosphère confiante, pour parvenir au plan le plus acceptable par les deux parties, il me paraissait peu probable qu'on pût obtenir d'importantes concessions... »

Le 29 août 1955, après qu'un député ait publié une information inexacte sur la position de Mohammed V et après avoir demandé l'autorisation de ce dernier, M^e Izard porte « officiellement à la connaissance du gouvernement » la lettre du 26 décembre. « Le plan du sultan était ainsi entre les mains du gouvernement avant la mission de Catroux ».

À Rabat, Lacoste n'eut pas connaissance du plan. Quant à Grandval, pendant la phase préparatoire à sa prise de fonction, il fut mis « au courant des grandes lignes du plan. Il ne me cacha pas ses réserves envers le souverain exilé et parut assuré que ses talents personnels lui permettraient de trouver une autre issue ». Le courant n'est visiblement pas passé avec Grandval qui, de son côté, exprime également des réserves. Ayant rencontré Si Bekkaï et M^e Bouabid (Istiqlal) en présence de l'avocat du sultan, il regrette de ne pas avoir un autre entretien avant son départ « autrement qu'avec M^e Izard »⁹⁹. Grandval¹⁰⁰ a été nommé résident général au Maroc le 20 juin 1955. Homme à poigne, il ne connaît pas l'Afrique du Nord. C'est sans doute pour cela qu'Edgar Faure l'a nommé. L'attitude du président du Conseil est pour le moins ambiguë. Dans la lettre de mission qui lui est adressée, il est dit que le nouveau résident général

« conservera toute latitude pour présenter au Gouvernement telle solution qui lui paraîtrait de nature à lever, dans des conditions acceptables, les difficultés actuelles, étant entendu que le retour de Mohammed Ben Youssef sur le Trône chérifien doit être résolument écarté. Toutefois, comme nous ne pouvons faire

99. Gilbert Grandval, *op. cit.*, pages 21-22.

100. Résistant, il commande les Forces françaises de l'intérieur de huit départements de l'Est. Dans Nancy libéré, il accueille le général de Gaulle. En Sarre, de 1946 à 1955, il exerce les fonctions successives de gouverneur, haut-commissaire et ambassadeur.

abstraction du crédit dont Mohammed V dispose encore au Maroc [...] le Gouvernement serait disposé à envisager favorablement l'installation en France du souverain exilé [...] dès que la question du Trône aura pu recevoir une solution satisfaisante, qu'un gouvernement marocain aura été constitué et que l'apaisement sera intervenu au Maroc »¹⁰¹.

Autant dire que la mission est impossible, tous les éléments de blocage étant encore là. Mais, sans en être informé, Grandval n'est que le chiffon rouge que le président du Conseil agite. Il semble que, dès ce mois de juin 1955, Edgar Faure ait un autre scénario en tête : créer la vacance du pouvoir au Maroc en obtenant le retrait de Ben Arafa sans que cela ait été présenté comme la politique officielle du gouvernement, faisant ainsi sauter le verrou parlementaire. Le parlement et une partie de ses ministres seront ainsi mis devant le fait accompli d'un retour de Mohammed V qu'Edgar Faure considérerait comme la seule solution viable.

Ne se sachant pas « manipulé », Grandval se jette dans le chaudron marocain avec un réel succès auprès des mouvements nationalistes et de la population marocaine, mais rejeté par les militaires proches de Juin et vite détesté par les Français qui lui imputent la persistance des attentats. Grandval prend vite la mesure du caractère incontournable de Mohammed V pour lequel il a de la sympathie : n'est-il pas son compagnon dans l'Ordre de la Libération et surtout le seul souverain que le peuple acclame, alors que ses rapports avec Ben Arafa sont peu cordiaux. Cependant, en loyal fonctionnaire, il exclut toute solution de retour de l'exilé d'Antsirabe avec lequel il n'a pas de contact. Inquiet à l'approche du deuxième anniversaire de l'exil, il propose au gouvernement un plan d'action¹⁰².

Il imagine le départ de Ben Arafa, librement consenti, la mise en place d'un Conseil de régence pour éviter la question d'un troisième homme dans l'immédiat et l'annonce simultanée de grandes réformes politiques, économiques et sociales, créant un véritable électrochoc au Maroc, rendant par là même l'initiative à la France et le soutien de la population. La faiblesse du plan, et c'est le moins que l'on puisse dire, est qu'il imagine pouvoir obtenir également le consentement de Mohammed V, « la publication du plan devant être précédée de consultations assez nombreuses dont l'une se situe à Antsirabe ». Le gouvernement doit se prononcer très vite, avant le 5 août, pour que

101. Gilbert Grandval, *op. cit.*, page 27.

102. Les initiatives de Grandval sont commentées et critiquées par la presse coloniale. Le 5 août, 1955, *France-Madagascar* titre : « Dans une lettre au président du conseil, le Glaoui rejette la solution du conseil de régence qui aurait été envisagée par le Résident Grandval. »

le plan soit révélé avant le 20.

« Il ne saurait être question de perdre le contrôle de l'action, de révéler par tranches successives, dans le but d'obtenir un apaisement immédiat, mais temporaire, les différents objectifs que nous comptons poursuivre. Le plan que je vais soumettre au Gouvernement forme un tout, et c'est d'un bloc qu'il devra être annoncé. »¹⁰³

Edgar Faure a ce qu'il veut, Grandval peut engager les négociations pour le retrait de Ben Arafat, mais rien de plus pour l'instant. Le 12 août, à l'occasion d'une rencontre entre les deux hommes, Grandval s'oppose à Edgar Faure qui ne considère pas le plan « comme un bloc ». « Votre politique », lui dit-il, « va ramener Ben Youssef sur le Trône ». La réponse fuse : « En avez-vous jamais douté ? »¹⁰⁴ La surprise est totale. Le résident général s'étonne « qu'il puisse envisager la restauration de Ben Youssef, alors que le gouvernement n'est même pas disposé à tolérer son retour en France ». Ne comprenant pas encore la manipulation, Grandval se contente d'insister pour que l'on « renonce à la comédie qu'[il est] chargé de faire jouer à Moulay Arafat ». Le président du Conseil n'a cependant pas prévu que Grandval n'accepte pas que l'on saucissonne son plan. Meurtri par les massacres d'Oued Zem qu'il impute à la lenteur de réaction du gouvernement et opposé aux négociations d'Aix-les-Bains qui annulent le caractère « électrochoc » qu'il imaginait pour son plan, il préfère démissionner le 23 août 1955.

Quelques jours plus tôt, le 19 août, Edgar Faure, Antoine Pinay, le général Koenig¹⁰⁵ et Gilbert Grandval, ce dernier pensant encore « son » plan possible, avaient mis sur pied la mission devant se rendre à Antsirabe, initialement le 26 août. Elle sera dirigée par le général Catroux (proche du Comité France-Maghreb), qui entretient une vieille relation d'« amicale confiance » avec Mohammed V. Pinay doit l'accompagner, mais Edgar Faure choisit de ne pas exposer directement son ministre des Affaires étrangères. C'est finalement Henri Yrissou, le directeur de cabinet de Pinay, qui se rendra à Madagascar.

Les discussions d'Aix-les-Bains s'ouvrent le 22 août 1955. Un comité de cinq ministres (MM. Edgar Faure, Antoine Pinay, Maurice Schuman, Pierre July et le général Koenig) consulte de nombreuses personnalités marocaines, pour trouver une solution à la question du Trône et constituer un gouvernement marocain représentatif. Elles permettent, comme prévu par Edgar Faure, de mettre en avant dans l'opinion française l'idée que Mohammed V est

103. Extrait d'une lettre envoyée par Gilbert Grandval au gouvernement, page 145.

104. Gilbert Grandval, *op. cit.*, page 201.

105. Pinay, ministre des Affaires étrangères, et Koenig, ministre de la Défense.

incontournable. Le président du Conseil a son prétexte pour négocier directement avec l'exilé d'Antsirabe : le gouvernement ne fait que répondre aux attentes exprimées à Aix.

Les entretiens débutent le 5 septembre 1955, la délégation française étant partie en grand secret le 2 septembre.

« À l'entrée de l'hôtel Thermal dont une aile est mise à Sa disposition, nous sommes reçus sur le perron par Son Altesse le Prince Moulay Hassan, souriant et détendu, qui nous conduit dans un salon vert, aux parois nues, hormis deux glaces murales, et où se tient le Roi. Assis sur un divan, portant des lunettes noires, le Roi nous accueille calmement, Il s'exprime en français, d'une voix progressivement affermie, qui traduit parfois une certaine amertume à l'évocation de l'exil. C'est dans ce cadre que nous allons nous retrouver, au long d'une semaine, pour étudier en profondeur, dans toutes leurs implications, des sujets essentiels : celui du retour du Roi en France, celui de l'évolution des relations franco-marocaines. Sur ces thèmes, sensibles et délicats, le Roi s'exprime de préférence en arabe, la traduction rapide et pesée étant l'œuvre de Son Altesse le Prince Moulay Hassan. Au détour de chaque phrase, le Roi nous donne l'occasion d'apprécier sa finesse naturelle, la flexibilité de sa pensée, la fermeté de son caractère, son goût pour la démonstration rationnelle qui n'exclut jamais le recours à l'expression imagée »¹⁰⁶.

C'est l'effervescence à Antsirabe. Max Jalade arrive le jour même de l'ouverture des négociations. Il a voyagé dans le même avion que la délégation marocaine, qui comprend Si Bekkaï, Ben Slimane et Ben Hassan Driss¹⁰⁷. Les journalistes cherchent le scoop. La protection autour du sultan est de plus en plus stricte,

« surtout depuis que Jean Mangeot, de *Paris-Match*¹⁰⁸, a été surpris dans les arbres avec son téléobjectif... Nous formons maintenant une équipe qui empêche de dormir le service de sécurité. De nouveaux confrères sont venus nous rejoindre... À tour de rôle nous prenons le quart, occupant nos loisirs à la visite des environs... »¹⁰⁹

Le sultan mène en parallèle les entretiens avec les deux délégations. Cela permet aux uns et aux autres de se promener dans les rues d'Antsirabe, entretenant ainsi l'espoir des journalistes. Le 7 septembre, ils sont enfin récom-

106. Témoignage d'Henry Yrissou, sur le site officiel du gouvernement marocain, « Feu sa majesté le roi Mohammed V », www.mohammedV.ma.

107. Ben Slimane : ancien pacha de Fès, président du conseil du Trône en 1955.

108. En août 1955, *Paris-Match* publie un grand article récapitulant l'ensemble de la crise marocaine. Un des intertitres résume bien l'image que l'on donnera de l'exil : « Madagascar : devant son feu de bois, l'exilé écoute à la radio les premiers coups de la guerre civile. »

109. Max Jalade, *op. cit.*, pages 26-27.

pensés :

« Le général Catroux et M. Yrissou nous reçurent en compagnie du colonel Touya... Nous entendîmes un vif éloge des pachas de Séfrou et de Fès.

– "Ce sont de vrais amis de la France", dit le général. "Ils ont le désir, la volonté de travailler à la communauté franco-marocaine."

Et, tirant sur sa pipe, d'ajouter :

– "Naturellement, ils veulent leur indépendance et on ne peut leur donner tort..." »¹¹⁰



L'hôtel des Thermes en 2007 (photo Fr. Garan)

Bien que prenant l'apéritif ensemble, ils n'en obtiendront pas plus...

Les négociations se déroulent simplement sur la base du plan Izard¹¹¹ et, même si quelques difficultés surviennent, elles progressent assez vite. Dans une lettre destinée au président Pinay, le roi se félicite

« que le gouvernement français ait décidé de sortir de l'impasse actuelle afin

110. *Ibid.*, pages 47-48.

111. Yrissou déclare à propos des entretiens d'Antsirabe : « Nous allons rechercher auprès de Sa Majesté Mohammed V sa caution morale à la procédure ainsi dégagée à Aix-les-Bains, qui n'est d'ailleurs pas éloignée de ses propres suggestions telles qu'il les a présentées dès 1954 » (témoignage sur le site officiel du gouvernement marocain, « Feu sa Majesté le Roi Mohammed V », www.mohammedV.ma).

de replacer les rapports entre le Maroc et la France dans leur cadre véritable, celui de l'amitié et de la confiance... Votre directeur de cabinet, M. Yrissou, s'est constamment efforcé, en plein accord avec Notre Majesté, de rechercher les solutions aptes à assainir les rapports entre nos deux Pays et à leur assurer un avenir commun, à la mesure de leur glorieux passé. »

Les règles de l'hospitalité marocaine sont toujours respectées. Ainsi, « à chaque visite, nous avons droit à l'orangeade ou au lait d'amande ; le 7 septembre, nous sommes invités à déjeuner par le Roi, et, à l'issue du repas, nous faisons la connaissance de la toute jeune Princesse de 18 mois, Lalla Amina. »

La petite princesse est décidément incontournable ! C'est dans un climat cordial et ouvert que la délégation française prend congé du sultan le vendredi 9 septembre. Le soir même, le général Catroux s'adresse à la presse, faisant état du succès des négociations : Mohammed V « a pris ses décisions délibérément et a souligné qu'il ne voulait pas que le sang coule à nouveau. À aucun moment, les négociations n'ont cédé à la précipitation. Il n'y a eu ni ultimatum, ni marchandages. »¹¹²

En théorie, les événements pourraient dès lors s'enchaîner très vite. Catroux présente de résultats des négociations le 12 septembre au gouvernement qui approuve le plan. On peut s'attendre à un déplacement rapide de Mohammed V vers la France pour la finalisation officielle de l'accord. Mais il faut auparavant régler la question de Ben Arafa. Cela va s'avérer plus délicat que prévu. Sidi Mohammed et sa famille vont donc encore passer près de deux mois à Antsirabe.

C'est durant cette période que Max Jalade a l'occasion de rencontrer fréquemment les jeunes princes qui finissent par le mettre en contact direct avec le sultan. Catroux, Yrissou et Touya rentrés en France dès le 10 septembre, Mohammed V ne manque cependant pas de visites. En premier lieu, ce sont les représentants du Parti démocratique de l'indépendance et de l'Istiqlal qui s'installent en ville.

Après leurs longs entretiens avec le sultan, ils ne dédaignent pas la terrasse du Truchet avec le petit groupe de journalistes encore présents. M^e Bendjelloun se livre un peu : « Le sultan s'est montré très satisfait du choix du général Catroux. C'est pour lui un vieil ami. Il l'a connu au Maroc, les contacts ont été salutaires et très agréables. »¹¹³

La vie à l'hôtel des Thermes ? « Il n'y a pas de mystère, très simplement, c'est la vie de famille... » On s'étonne cependant que la France n'ait toujours

112. Max Jalade, *op. cit.*, page 54.

113. *Ibid.*, page 56.

pas obtenu le départ de Ben Arafa. M^e Bendjelloun :

« À mon avis, la seule formule valable est la suivante : pour une raison quelconque, Ben Arafa part et rejoint Tanger où ses enfants se trouvent déjà. Le grand vizir constate son absence, de laquelle découle la vacance du trône (bien que, pour nous, le trône n'ait jamais été vacant). Un conseil gardien du trône est alors constitué... ».

Mais le départ de Ben Arafa n'est pas facile à obtenir. Le Glaoui, et derrière lui le clan Juin, jouent leurs dernières cartes. Le nouveau résident général, va plutôt dans leur sens. Le général Boyer de Latour est

« un vieux Marocain (commandant de Goum pendant la guerre), cet officier venait de s'acquitter en Tunisie de la mission difficile d'ouvrir les voies à l'autonomie interne en accord avec les nationalistes. Cette activité émancipatrice, il sembla n'avoir d'autre objectif en arrivant à Rabat que de se la faire pardonner par les cadres de l'armée et les milieux de la colonisation. Il n'eut de cesse qu'il ne rendit caducs les accords d'Antsirabe, soit en empêchant l'hôte du palais de Rabat de faire retraite, soit en suscitant la désignation par Moulay Arafa d'un successeur, soit en tentant de faire nommer un partisan du Glaoui comme membre du conseil du trône. »¹¹⁴

Le 1^{er} octobre, l'heure du dénouement semble arrivée. « Moulay Hassan commente avec une joie qu'il a peine à contenir les nouvelles parvenues de Rabat. Au cours d'une nuit mouvementée, le sultan Ben Arafa aurait accepté de se retirer à Tanger. »¹¹⁵ Effectivement, il a quitté l'aérodrome de Salé à l'aube pour le nord du Maroc, mais tout n'est pas si simple. Antsirabe vit dès lors sous le « régime de la douche écossaise ». Les informations contradictoires se succèdent. Ben Arafa n'aurait pas laissé la place à un Conseil de régence mais voudrait transmettre le trône à un troisième homme. En fait, la situation est moins catastrophique. Il a délégué à son cousin et gendre, Moulay Abdallah Hafid, le « soin de s'occuper des affaires relatives à la couronne ». La solution du conseil de régence est donc dans l'impasse, le départ de Madagascar n'est pas pour tout de suite. Le soir même, grâce à la complicité du prince Hassan et du colonel Touya, Max Jalade rencontre pour la première fois Mohammed V.

« Nous nous connaissons depuis longtemps, dit Mohammed ben Youssef avec un sourire où perce l'ironie. J'entends souvent parler de vous par mes enfants et par le colonel. Je n'ai pas eu toujours à me louer des journalistes ; on a été très injuste envers Nous-même et les membres de ma famille. La vérité triomphe toujours. Je comprends les exigences de votre métier et je voudrais

114. Jean Lacouture, « Mohammed V, un trône et trois républiques », in *Cinq hommes et la France*, Paris, Le Seuil, 1961, pages 242-243.

115. Max Jalade, *op. cit.*, page 67.

pouvoir vous aider. [...] Il y a deux ans que j'ai quitté le Maroc. Je ne puis donc vous donner aucune indication précise¹¹⁶. Ce que je puis vous dire, c'est ce que je connais, ce que tout le monde connaît, des accords passés entre le général Catroux, représentant officiel du gouvernement français, et moi-même. Je ne connais que cela. Je m'y tiens. »

Edgar Faure est dans les mêmes dispositions. Il veut en finir avec le problème marocain d'autant qu'il sent que la majorité qui soutient les accords d'Antsirabe est très fragile. Maître de la manœuvre politique en régime parlementaire, il obtient, le 8 octobre, un vote favorable de l'Assemblée, au prix d'un décalage vers la gauche de sa majorité. Il a gagné son pari, mais se sait maintenant en sursis : il faut donc régler la question marocaine au plus vite¹¹⁷.



La mosquée d'Antsirabe vue de l'hôtel des Thermes (photo Fr. Garan)

La constitution du conseil de régence bloque de tous côtés. Le 15 octobre, une solution semble trouvée, mais c'est maintenant l'Istiqlal qui refuse de

116. *Ibid.*, page 71.

117. En décembre, fait unique sous la IV^e République, Faure obtient du Président de la république René Coty la signature d'un décret de dissolution et de nouvelles élections. En janvier 1956, il n'en sort pas vainqueur... Guy Mollet prendra la présidence du Conseil le 31 janvier 1956.

participer. La solution va venir d'où l'on ne l'attendait pas.

Le 25 octobre, considérant que le clan autour de Juin ne peut plus rien pour lui, que le choix de la « carte » Mohammed V est irréversible du côté du gouvernement, le pacha de Marrakech, Thami El Glaoui, pivot de la conjuration du 20 août, choisit le ralliement au sultan exilé. C'était là sans doute le seul moyen pour lui de sauver ses intérêts au Maroc.

« De Paris, mon journal insiste pour que j'obtienne une déclaration de Sa Majesté. Un scoop ! Mohammed V me recevra sur la terrasse où il prend parfois ses repas. À côté du fauteuil où il est assis, le poste de radio qui l'a relié au monde. Ses premiers mots seront pour me dire de sa voix douce : "Eh bien, je crois que votre exil touche à sa fin." Je l'avoue, je fus décontenancé. »¹¹⁸

Plus rien n'empêche maintenant le départ de Mohammed V, qui s'était déjà vu signifier deux jours plus tôt, par le colonel Touya, la fin officielle de son exil. Le voyage pour la France est fixé au 28 octobre, le jour de la fête du Mouloud. Le sultan y voit un symbole pour les croyants : l'exil commença à l'Aïd el Kébir, il se termine pour l'anniversaire du prophète (Mais le départ sera repoussé au 30 octobre, pour raisons météorologiques).



La gare d'Antsirabe (photo Fr. Garan)

118. Témoignage de Max Jalade, sur le site officiel du gouvernement marocain, « Feu sa Majesté le Roi Mohammed V », www.mohammedV.ma.

Les derniers jours à Antsirabe sont consacrés aux préparatifs du départ. Mohammed V avait imaginé rentrer par bateau, la durée du voyage faisant office de transition. Voyager par les airs ne lui plaît guère, le mauvais souvenir des conditions du voyage aller est encore bien présent, mais le temps presse : c'est par avion qu'il gagnera la France, avec le strict minimum (trente kilos pour chacun des membres de la famille royale). Il était en effet difficile de faire entrer dans les soutes d'un avion les dix tonnes de bagages qui seront chargées en gare d'Antsirabe pour Tamatave avant d'être embarquées pour prendre la mer sur le Pierre-Loti. Une partie des affaires de la famille reste à Antsirabe, entretenant ainsi pendant quelques années le souvenir de l'exilé. Le prince Hassan laisse sa bibliothèque à la Fondation des vieux coloniaux, ne gardant avec lui que l'essentiel : *Les Mémoires d'outre-tombe* et *La Bible*¹¹⁹. Les jouets de la petite princesse sont distribués aux enfants de la domesticité, et les machines à coudre des femmes du roi sont données à la ville pour les lépreux.

Le sultan laissera à la population le souvenir d'un homme respectable, courtois et pieux. Le 28 octobre, comme chaque vendredi, il se rend à la mosquée. L'après-midi, il fait ses adieux aux fournisseurs, puis retourne à la mosquée pour la célébration particulière de la fête du Mouloud, cette fois pour une dernière lecture.

Max Jalade espère, dans ces derniers jours, l'interview qu'il attend depuis deux mois. Mais les accords d'Antsirabe sont encore informels et Mohammed V ne peut rien révéler officiellement. Le journaliste négocie alors une photo de famille :

« Vous avez de moi assez de photographies clandestines pour que vous puissiez en faire de bonnes [...]. Avant de montrer à Amina le petit oiseau qui va sortir, Ben Youssef, père de famille, tient à choisir lui-même, comme il le fait chaque matin, la robe de l'enfant. Et le voilà fouillant dans la collection que présente la gouvernante... »¹²⁰

Cela lui coûtera un dernier aller-retour Antsirabe/Tananarive le soir même pour s'assurer que les photos partent bien dans l'avion du lendemain matin pour être publiées par *Paris-Presse*. Il faut dire que c'est la première photo de famille prise depuis trois ans. Mais il faut vite retourner à Antsirabe pour couvrir le départ du sultan.

Le 30 au petit matin, après un dernier regard sur l'hôtel des Thermes, Mohammed V s'engouffre à bord d'une grosse Ford conduite par le prince Hassan :

119. Max Jalade, *Mohammed Ben Youssef tel que je l'ai vu*, Paris 1956, page 119.

120. *Ibid.*, page 118.

« Précédé par une Jeep à flancs blancs montée par deux gendarmes, le cortège gagne à toute allure, au milieu d'un lourd nuage de poussière, le terrain d'Antsirabe. La barrière blanche protégeant l'accès de l'hôtel des Thermes devant lequel un gendarme, en baudrier et guêtres blancs, veillait nuit et jour dans sa guérite, est levée pour la dernière fois... Les gendarmes se figent au garde à vous. Un important service d'ordre est en place le long du parcours. Tous les cent mètres, un garde malgache, en short et chéchia rouge, mousqueton à la bretelle, rectifie la position. »¹²¹

Le contraste avec l'arrivée en proscriit vingt et un mois plus tôt est saisissant. Les badauds, français et malgaches, nombreux sur l'avenue du Gouverneur général Garbit, au centre de la ville, n'auront eu droit qu'à une dernière image furtive. À l'aéroport, le prince Abdallah fixe sur la pellicule toutes les étapes de l'embarquement de la famille royale. À Tananarive, le haut-commissaire André Soucadaux accueille celui qui est maintenant un auguste visiteur et lui tient compagnie le temps du transit. Il est 7 heures 20 et, avant de quitter Madagascar, le sultan a ces derniers mots :

« J'emporte un bon souvenir des gens que j'ai côtoyés tant à Antsirabe qu'à Tananarive. J'ai apprécié leur grande courtoisie et leur grande amabilité. Ce souvenir eût été naturellement meilleur, je vous l'ai dit, si les circonstances de mon séjour avaient été autres. J'aurais préféré rentrer en France par bateau, mais les conditions de transport aujourd'hui ne sont pas celles de mon arrivée. L'avion qui m'amena était petit et non pressurisé ; ce n'est pas le cas aujourd'hui, c'est un très bel appareil... »¹²²

Le 31 octobre, le sultan arrive à Nice. Pour son séjour en France que l'on imagine encore de plusieurs semaines, voire de quelques mois, le sultan doit habiter sur la Côte d'Azur, pour retrouver une ambiance proche du Maroc, au milieu des oliviers et de la vigne : toujours les considérations climatiques ! En fait, il n'aura pas le temps de s'installer. Les événements se précipitent, Edgar Faure est pressé d'en finir. Mohammed V gagne dans les jours qui suivent la région parisienne.

« Le 1^{er} novembre, le Roi arrive à Villacoublay.... Escortés d'agents motocyclistes, nous accompagnons le Roi à Saint-Germain-en-Laye, au Pavillon Henri IV, où Il va occuper la chambre où naquit Louis XIV, ce Roi auprès de qui le Maroc de l'époque avait un Ambassadeur. Dans ce salon a lieu un premier entretien de deux heures entre le Roi et le Président Pinay... »¹²³

Le 6 novembre, les entretiens de La Celle-Saint-Cloud organisent le retour au Maroc. Pinay et Mohammed V ont simplement signé une déclaration.

121. *Ibid.*, pages 127-128.

122. *Ibid.*, pages 132-133.

123. Témoignage d'Henry Yrissou, *op. cit.*

Les négociations sont renvoyées à une date ultérieure. Se rendant à Rabat avec pour première mission de préparer l'accueil du sultan, le nouveau résident général, André-Louis Dubois, se présente comme un « syndic de faillite » !

Avant le retour, Mohammed V reçoit beaucoup à Saint-Germain-en-Laye. Le 10 novembre, c'est enfin, pourrait-on dire, la première rencontre avec Gilbert Grandval. Ce dernier considère, à juste titre, que « le retour de Mohammed Ben Youssef à Rabat [se fait] dans des conditions telles que sa restauration ne manquera pas d'apparaître comme la défaite de la France ». En même temps, il admire

« la dignité dont témoigne le souverain revenu d'exil, la constance de ses sentiments pour la France, tout en montrant l'ampleur de la faute commise deux ans auparavant, contribuant au demeurant à atténuer l'humiliation de sa revanche envers nous ».

À Saint-Germain, fort d'une expérience marocaine finalement bien mince, il exprime au sultan « en toute franchise, ses appréhensions sur ce retour et les difficultés auxquelles il allait donner lieu, à la mesure des espérances qu'il ne pouvait manquer de décevoir ». Le sultan, si on l'en croit, ne le contredit pas. Deux jours plus tard, c'est au tour du pacha de Marrakech de se rendre au pavillon Henri IV, pour demander le pardon de son roi. Comme il l'avait indiqué à Antsirabe au prince Hassan, le jour même du ralliement, Mohammed V savait qu'il accepterait la rencontre et donnerait son pardon. Le succès de son retour est à ce prix, levant ainsi un grande part des « appréhensions » de Gilbert Grandval.

Outre divers notables marocains, Érick Labonne, Maurice Schumann, Guy Mollet et une délégation de la SFIO ainsi que le nouveau gouverneur André-Louis Dubois, ont rendu visite au pavillon Henri IV. François Mauriac, qui a tant œuvré au sein du Comité France-Maghreb, est également invité par le souverain marocain.

Max Jalade, à son tour, obtient la récompense de son assiduité antsirabéenne : « J'ai reçu beaucoup de vos confrères, mais je vous avais promis que vous seriez le premier journaliste auquel j'accorderais une interview. J'écoute vos questions. »¹²⁴

Le 16 novembre, c'est le retour triomphal de Mohammed V au Maroc. La foule est en liesse dans les rues de Rabat, tout le long du cortège. Le 18 novembre, le discours du Trône, bousculant un peu la déclaration commune de La Celle-Saint-Cloud, annonce l'indépendance du Maroc qui sera effective le 2 mars 1956.

124. Max Jalade, *op. cit.*, page 147.

Madagascar n'est pas absente des cérémonies du 18 novembre. La veille au soir, Moulay Abdallah avait projeté à toute la famille le film qu'il avait tourné depuis le départ d'Antsirabe. Le jour de la fête du Trône, quelques acteurs-clés de la crise sont honorés. Le docteur Dubois-Roquebert, le comte Clauzel, Pierre Clostermann et les avocats Maître Izard et Maître Weil sont décorés du Ouissam alaouite, la plus haute distinction marocaine. À eux s'ajoute une « promotion » d'ancien d'Antsirabe : le médecin-commandant Cléret, qui fut le médecin personnel du sultan à Madagascar, M. Vandenboomgaerde, chef de la sécurité, et l'inspecteur Mas, qui suivit si souvent les pas du sultan dans les rue d'Antsirabe et de Tananarive. Le colonel Touya, qui deviendra conseiller de Mohammed V, fait bien évidemment aussi partie du groupe.

Conclusion

L'exil à Antsirabe a servi les intérêts de Mohammed V, mais aussi ceux de la France. Au final, elle put négocier avec le sultan sans être sous la pression des résidents généraux issus de la mouvance du maréchal Juin dont l'aveuglement jusqu'au-boutiste est assez consternant. Les intérêts de la France ont sans doute ainsi été mieux défendus. Il est affligeant que ce « bon choix » ait été complètement involontaire, et relève en fait d'une politique coloniale complètement archaïque.

La pratique de l'exil a été courante dans la politique coloniale : Ranavalona III, son 1^{er} ministre Rainilaiarivony, Abdel Krim, pour ne citer que des personnages des régions évoquées par cet article. Dans tous les cas, c'est la logique de l'éloignement qui prime, mais en y mettant les formes. Le « noble » adversaire est éloigné pour le bien du peuple, qui est maintenant sous la tutelle française. Logique de la III^{ème} République qui met en parallèle ses luttes coloniales avec les origines de la France : la défaite de Vercingétorix face à César n'a-t-elle pas apporté « la civilisation » à la Gaule chevelue, devenant gallo-romaine ? Le sacrifice du chef et la soumission du peuple apportent la civilisation, permettant à la France d'exercer sa « mission civilisatrice ». Avec Mohammed V, cette logique disparaît. D'abord, l'exil n'a pas pour but d'installer la France, mais d'opérer une simple substitution en le remplaçant par Ben Arafa. Ensuite, il y a une réelle entreprise de dévalorisation de l'adversaire. L'exil en tant que moyen reste, mais la forme change. Autre temps, autres mœurs... Mais, en ce milieu du XX^{ème} siècle, le bannissement s'avère inutile car, si l'éloignement physique est réel, les moyens de communication (de transport notamment) rendent caduc le principe même de l'exil. La politique coloniale de la France est bien d'un autre temps...

La perception de la crise marocaine sur le sol malgache est révélatrice des

peurs en milieu colonial. Le traumatisme de 1947 n'est pas loin. En même temps, sa conclusion est porteuse d'espoir, la présence française n'étant pas remise en cause au Maroc. À l'issue de la signature du traité d'indépendance, le 2 mars 1956, Mohammed V déclare souhaiter la coopération entre ses sujets et « les Français résidant au Maroc, dont nous n'avons à aucun moment oublié la contribution à la prospérité et à l'évolution de notre pays ». Les milieux français du Maroc, qui avaient majoritairement milité contre le sultan, se demandent alors s'ils n'ont pas fait erreur, si on ne les a pas trompés ? Ils sollicitent André-Louis Dubois, maintenant ambassadeur de France pour leur obtenir une audience.



La mosquée d'Antsirabe en 2007 (photo Fr. Garan).

« Sidi Mohammed reçoit les colons debout, l'air rogue. Lorsqu'il prend la parole, c'est pour les morigéner d'importance. "Vous avez mal agi à l'égard du Maroc. Ça, ce ne serait peut-être pas très grave de votre point de vue. Mais vous avez surtout mal agi envers la France, risquant de tout lui faire perdre ici, de dresser entre nos deux pays un mur de colère et d'incompréhension..." Les visiteurs se taisent, un peu ahuris, vexés, mais conscients de la part de vérité que comporte ce réquisitoire. Et soudain le sultan s'adoucit, enchaînant : "Mais tout cela, c'est le passé. Tout est arrangé maintenant entre la France et nous, vous êtes les bienvenus. La protection de l'État chérifien vous est ac-

quise..." »¹²⁵

Le milieu colonial de Madagascar, qui s'est tant passionné pour le Maroc, y projetant ses peurs, aura-t-il eu la lucidité d'entendre cette dernière leçon ?

En 1957, Mohammed V était de retour à Madagascar, faisant ressortir quelques vieux démons à Majunga où les autorités demandent instruction au haut-commissaire « en raison des commentaires que ce voyage ne manquera pas de susciter dans divers milieux »¹²⁶. Pour le roi, il s'agit plus d'un pèlerinage. Il ne s'est jamais senti proche de la culture malgache, avouant même à Catroux ne pas être « passionné » par le retournement des morts, contrairement à son interlocuteur. Mais il sait qu'entre janvier 1954 et octobre 1955, plus qu'à Rabat, et peut-être même plus qu'à Paris, l'histoire de son pays s'est jouée à Madagascar.



Antsirabe : la place Mohammed V et la mosquée (photo Fr. Garan).

Le lien affectif est ainsi indissoluble, comme le rappellera cinquante ans plus tard son petit-fils Mohammed VI, à l'occasion de la visite officielle du président Marc Ravalomanana à Rabat :

125. Jean Lacouture, *op. cit.*, page 154.

126. Note d'Henrion, province de Majunga au haut-commissaire à Tananarive, ANOM, Madagascar, pm 266.

« Il m'est particulièrement agréable, Monsieur le Président, de recevoir en votre Excellence le magistrat suprême de la République malgache, une grande nation à laquelle tous les Marocains portent des sentiments très affectueux et de profonde estime... Rares sont les occasions où les sentiments multiples, émouvants et forts se trouvent réunis. À la joie de vous recevoir au Maroc, s'ajoute la résurgence de souvenirs forts et d'une émotion sincère. En effet, Madagascar a toujours été associée, pour le peuple marocain, à l'épopée héroïque de sa lutte pour sa libération. Les marques de solidarité que le peuple malgache a témoignées à mon auguste grand-père, sa majesté le roi Mohammed V [...] et à la famille royale, ainsi que les égards dont ils ont été entourés pendant leur exil à Antsirabe, resteront à jamais gravés dans notre mémoire collective. C'est d'ailleurs avec une vive émotion que les Marocains avaient suivi la visite effectuée en 1957 par mon auguste grand-père dans votre pays pour exprimer au peuple malgache frère sa profonde reconnaissance pour la sollicitude dont il fit l'objet avec sa famille durant les vingt-et-un mois qu'ils passèrent à Antsirabe [...] Monsieur le Président, c'est cette symbiose, souvenir d'un épisode glorieux de notre histoire commune, qui donne aux relations maroco-malgaches une signification toute singulière [...]. Il me plaît également d'évoquer l'attachement exceptionnel que mon auguste père, sa majesté Hassan II [...] a toujours marqué à votre pays et son souci constant de développer les relations maroco-malgaches. Malheureusement, le contexte international de l'époque et l'emprise des idéologies ont, à notre grand regret, brisé cet élan, et, pendant de très longues années, le Maroc a assisté, non sans frustration et incompréhension, à l'éloignement opéré par les autorités malgaches d'alors. C'est dire combien nous avons été émus par l'initiative que vous avez bien voulu prendre en janvier 2003, lors de la visite dans votre pays de son altesse royale la princesse Lala Amina, d'inaugurer la place Mohammed V à Antsirabe, et je voudrais, ici, vous rendre hommage pour ce geste d'amitié, de fraternité et de considération. Le passé historique que nous avons en partage nous dicte d'entamer une ère nouvelle dans les relations entre nos deux pays et d'asseoir, sur des bases saines et solides, une coopération bilatérale forte et diversifiée fondée sur la solidarité [...]. Après tant d'années de gel et d'incompréhension, en réitérant nos souhaits de bienvenue à nos illustres hôtes, je vous invite, Excellences, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à son Excellence Monsieur le Président Marc Ravalomanana, à son honorable épouse, à l'amitié entre le Maroc et Madagascar et au progrès de leurs relations bilatérales. »¹²⁷

Ce discours, profondément hagiographique (le genre veut cela), souligne bien le caractère mythique que le Maroc donne à cet événement, alors que les

127. Allocution prononcée par SM le roi Mohammed VI lors du dîner officiel offert le 5 avril 2005 au Palais royal, à Rabat, en l'honneur du président de la République de Madagascar, M. Marc Ravalomanana (site du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Maroc : www.maec.gov.ma/en, signet « discours royaux »).

liens réels avec Madagascar sont quasiment inexistants.

Sur place, à Antsirabe, le souvenir s'estompe. Il ne reste ainsi, du séjour de Mohammed V, qu'une mosquée sur une petite place étonnamment clinquante, et peut-être, sur quelques étagères ou dans le fond d'un grenier, un livre du prince Hassan, ou un jouet de la petite Amina.